

TÉMOIGNAGE

Des bras cassés, des pieds brisés, mais la France ne voit pas, ou est-elle aveugle ?

Des personnes qui étaient en règle, qui possédaient des cartes de séjour, se retrouvent aujourd'hui dans leur pays loin de leurs familles. Les préfetures convoquent des personnes pour les régulariser. Arrivés là bas ils se font embarquer et finissent au centre de rétention pour un refoulement de force majeur.

Des personnes innocentes se font taper, piétiner, injurier, traiter de nègre au pied de l'avion parce qu'ils ne veulent pas abandonner leur famille ou parce qu'ils n'ont pas de repères, comme moi, dans leur pays d'origine. Des boîtes d'intérim dénoncent les travailleurs sans-papiers.

La France est hypocrite, elle accueille des étrangers en règle ou non pour se retourner contre eux. Tous les jours je vois des personnes, des pères de famille, perdre connaissance et qui se réveillent deux jours après à l'hôpital. La France n'attaque que quand son adversaire est très faible. C'est un pays qui se proclame riche en droits de l'homme et qui dit qu'il respecte la loi alors que la loi et les droits de l'Homme sont mis à l'écart.

J'ai tout prouvé au tribunal, à la préfecture, mais c'est eux qui décident de ton sort. Des personnes ont porté plainte pour coups et blessures au pied de l'avion mais ils ont été refoulés : les plaintes ont été classées sans suite. Des personnes meurent à cause des papiers.

La loi ne dit rien, n'entend rien. Les droits de l'Homme disparaissent quand il s'agit de personnes sans papiers. Ici au centre de rétention c'est la mort à petit feu. Les policiers ont des primes après avoir mis un sans-papiers dans l'avion. Même en arrêtant des sans-papiers ils ont des primes. Du coup, la police a du plaisir à arrêter des personnes, violemment ou pas : à la fin ils touchent des primes. Ils détruisent la vie des personnes pour une simple prime. Le consul signe des laissez-passer pour une misérable somme de 300 euros...

DÉCLARATION DU 1ER MAI Grève et occupation dans la restauration en Île de France, occupation et grève de la faim dans le 92, et marche de Lille à Paris des sans-papiers

MASSIFIONS LA
MOBILISATION VISIBLE POUR
LA RÉGULARISATION DE TOUS !

« On est obligé de revoir notre politique de l'immigration. On ne peut rester sourds à la grève des salariés sans papiers. Alors même que le Medef et les fédérations patronales réclament leur régularisation. Le slogan simpliste : "sans papiers égale dehors", c'est terminé ». Ces propos de François Fillon, Premier Ministre, cité par le *Canard Enchaîné*, montrent qu'une brèche est ouverte... La peur recule face à la politique du chiffre et des quotas d'expulsions. Le raz-le-bol des suicides, des morts et des expulsions prend le dessus sur le terrorisme d'état sarkozien muni de la menace permanente des rafles, arrestations, pièges, traquenards qui défigurent le pays historiquement berceau des droits de l'homme.

« *L'immigration choisie* » apparaît de plus en plus aux populations, aux travailleurs légaux du pays pour ce qu'elle est : un instrument politique électoraliste pour justifier l'injustifiable... « *L'immigration choisie* » bafoue littéralement le droit de vivre en famille et le Droit d'asile...

Sarkozy et Hortefoux ont recyclé le racisme du lepénisme dans l'UMP en dépit du rejet de massif de 82% des français de Jean-Marie Le Pen, le 6 mai 2002.

Douze ans après la sortie de l'ombre des sans-papiers, la France entière découvre aujourd'hui que les supposés « *délinquants, les trafiquants, toxicomanes, mendiants, assistés, etc.* » étrangers et sans-papiers sont des travailleurs, qui cotisent à la Sécu, payent les impôts comme chaque français(e), mais n'auront jamais la retraite parce légalement qu'inexistant...

Sans-papiers, soutiens, sortons tous massivement pour créer le rapport de forces nécessaire pour obtenir la régularisation de tous.

Fait à Paris, le 1er mai 2008

APPEL DU CSP 59

POUR UNE MANIFESTATION UNIQUE ET
UNITAIRE LE SAMEDI 10 MAI À PARIS

À l'arrivée des ch'tis sans-papiers marcheurs, dédiée à feu Aimé Césaire, de tous les antillais, de tous les syndicats, de tous les sans-papiers !

Le samedi 10 mai 2008, les ch'tis sans papiers, partis de Lille le 19 avril à pied, arrivent à Paris.

Le CSP59 demande à tous les collectifs de sans-papiers, à toutes les associations, à tous les syndicats, à l'UCIJ, au RESF qu'à l'arrivée de la marche à Paris les manifestations prévues à cette occasion fusionnent en une seule, unique et unitaire manifestation nationale.

Cette demande s'adresse aussi aux associations et mouvements antillais, africains et antiracistes qui appellent à manifester le 10 mai, journée dédiée à la commémoration de la traite et l'esclavage des noirs, crime contre l'humanité. Le CSP59 et les 35 Ch'tis marcheurs demandent seulement que cette manifestation unique et unitaire mette en tête de cortège les Ch'tis sans-papiers marcheurs et les sans-papiers de la restauration en grève avec occupation de leurs restaurants en région parisienne. Le CSP59 demande aux sans-papiers en grève avec occupation de la région parisienne, et à leurs syndicats et associations, la CGT et Droits Devant, de soutenir cette démarche unitaire.

Le CSP59 propose que cette manifestation unitaire du 10 mai de cette année soit dédiée à la mémoire de feu Aimé Césaire, combattant émérite de la cause des esclaves, des colonisés, de l'antiracisme et pour l'égalité entre les humains et les peuples.

Le CSP59 saisi par la présente toutes les associations antillaises, africaines, toutes les associations antiracistes et soutiens aux sans-papiers, tous les syndicats, pour faire du 10 mai 2008 une mobilisation sans précédent pour le respect du principe fondamental selon lequel les « *humains naissent libres et égaux en droit et en dignité* », pour la reconnaissance dans les faits et dans la société du crime contre l'humanité qu'ont été la traite et l'esclavage des noirs, pour le respect du droit d'asile et pour la régularisation de tous les sans-papiers.

le quotidien des sans-papiers

bulletin d'information et d'alerte •

n°24 samedi 10 mai 2008 • 1 euro

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé. Déclaration universelle des Droits de l'Homme

L'heure est à la grève générale des sans- papiers !

De Lille à Nice, la mobilisation des sans-papiers s'étend. Pas un jour sans une occupation, et les piquets de grève se multiplient. Demain le bâtiment sera paralysé... Et les entreprises comptabiliseront leurs pénalités de retard... Demain la restauration et l'hôtellerie ne sauront comment recevoir les touristes de l'été... Demain, on ne saura plus comment s'occuper des personnes âgées ou des enfants, et le ménage ne sera plus fait dans les ministères... Demain, sous l'impulsion des sans-papiers, tous, avec ou sans-papiers, se lèveront pour en finir avec l'État xénophobe, pour une société fraternelle et solidaire, contre le racisme sans complexes qui prétend s'imposer.

De Lille à Paris, ils ont marché, ceux du Collectif des Sans-Papiers du Nord. Ceux qui, l'été dernier, menaient héroïquement une grève de la faim de soixante-quinze jours, et faisaient plier une première fois l'État qui proposait l'expulsion pour unique réponse à leur grève de la faim... Ceux qui, à Paris ou ailleurs, inlassablement occupent tous les jours des églises ou des bâtiments publics... Ceux qui, à Nanterre, font à leur tour une grève de la faim... Ceux qui, au camp pour étrangers de Vincennes, aussi font la grève de la faim, et s'affrontent quotidiennement à leurs gardiens... Ceux qui, à Paris, occupent la Bourse du Travail dans des conditions difficiles – et qui appellent à la grève générale... Les uns, les autres, tous à la fois, ne disent aujourd'hui qu'une chose : ça suffit !

Il y a douze ans maintenant, à l'église Saint-Ambroise, des sans-papiers sortaient de la clandestinité pour dénoncer le scandale des lois et des règles qui instituent une classe de citoyens sans autre droit que de travailler et de se taire, menacés à tous moments d'expulsion. Quelques temps plus tard, le gouvernement de droite de l'époque choisissait la manière forte, brisant la porte de l'église Saint-Bernard où ils avaient pris refuge. Aux élections suivantes, c'est la gauche qui était élue. Une gauche qui trahira alors le mandat du peuple, choisissant de fermer la porte aux revendications des sans-papiers qui disaient – déjà – "au cas par cas, on n'en veut pas".

Douze ans plus tard, on en est toujours là, avec une droite revancharde au pouvoir qui prétend accomplir le programme de l'extrême-droite – en y mettant les bouchées doubles. C'est la politique du "chiffre" qui mobilise toutes les polices et la gendarmerie. Et la chasse à l'homme ouverte dans tout le pays. Ça suffit.

Témoignage d'un retenu du centre de rétention de Vincennes, jeudi 24 avril

Il décrit d'une part comment les deux centres sont utilisés pour isoler les personnes qui ont subi des violences et pour casser les solidarités entre retenus. D'autre part, il témoigne du seul traitement administré dans le centre de rétention : du doliprane.

Il raconte qu'un retenu s'est fait frappé par une vingtaine de flics : « *Il ne mange que hallal, la cuisinière l'a insulté, il a renvoyé le plat qu'il n'a pas touché : il ne pouvait pas l'atteindre, il y a un grillage entre les deux. La cuisinière a dit qu'il lui avait craché dessus ; vingt policiers l'ont tabassé en dehors des caméras, il fait 1,50 mètres, il était bien amoché, rangers sur le visage. Ils ont essayé de lui casser le poignet. Après, ils l'ont mis une heure en isolement. Ils lui ont mis les menottes, beaucoup trop serrées : il est sorti avec les poignets enflés. On lui a dit de porter plainte mais tout est en dehors des caméras. Il nous a fait de la peine alors on s'est manifesté. Les flics nous ont poussés, ont fermé le sas de protection pour l'administration, ils nous ont dispersés. Après ils l'ont mis dans l'autre bloc (CRA2), on était ensemble solidaires. Là-bas, il est tout seul avec des gens nouveaux. La chef (de la police) disait que c'était lui qui remontait les gens contre la police, mais ça n'est pas vrai. À chaque fois que quelqu'un réagit, ils le mettent de l'autre côté.* »

Après, il raconte le travail de l'infirmière : « *À chaque affichage (dates des expulsions), c'est la panique, le désespoir. Les gens tombent malades et ils ne veulent pas appeler le Samu. Ils ne donnent que du Doliprane. Pour un Egyptien, il souffrait, avait mal au ventre. L'infirmière a donné un doliprane et a dit qu'il faisait semblant, qu'il avait seulement une crise d'angoisse. Il continuait à avoir mal dans sa chambre, alors on a insisté pour qu'ils appellent le Samu. Ils ne voulaient toujours pas. On a dit qu'il ne fallait pas qu'il meure. Les flics ont répondu qu'il avait vu l'infirmière, et qu'elle prendra sur elle si il meurt... On ne voulait pas qu'il meure, et finalement ils ont appelé le samu. Il avait un rein bloqué, qui ne marchait plus(...). Il y en a un qui est sorti au procès pour dossier médical.* »

« *Ils ne veulent pas qu'on rigole, qu'on parle entre nous. Il y a des flics qui nous insultent. Ils cherchaient quelqu'un et ont demandé : "où est-ce qu'il est cet animal ?" »*

« *Aujourd'hui, il y a eu un vol pour le Maroc. Ils ont scotché le gars comme une chenille. Le commandant de bord a refusé de l'embarquer. Ce soir, ils ont affiché son nom pour le premier vol de demain. Ils étaient une vingtaine pour le prendre. Il fait 60 kilos... Deux personnes, aurait suffi. Ils l'ont ficelé à 5h du matin. Il ne pouvait pas aller aux toilettes, ni avoir une cigarette, rien.* »

« *Hier à la visite, il y a une femme qui venait voir son mari. Ils ont essayé de se suicider, ils ont pris des cachets. Il a été emmené à l'infirmerie puis à l'isolement. On sait pas comment il va maintenant, ils l'ont emmené à l'autre bloc (CRA2).* »

[Source : listeretention]

Quand l'administration cache au juge les conditions d'enfermement des étrangers...

Communiqué de l'Anafé et du Syndicat de la magistrature.

Mardi 22 avril, le Juge des Libertés et de la Détention (JLD) du Tribunal de Bobigny, chargé de statuer sur la régularité des procédures de maintien en zone d'attente des étrangers en quête d'admission sur le territoire, s'est trouvé confronté à une situation pour le moins singulière: un mensonge caractérisé de l'administration. À l'audience, contre les affirmations de plusieurs étrangers d'origine dominicaine expliquant qu'ils étaient restés les jours précédents dans des locaux de l'aérogare, le représentant de la police aux frontières (PAF) a prétendu qu'ils avaient, au contraire, régulièrement séjourné au centre d'hébergement, donnant même les références des lits.

Face à cette contradiction, le Juge des Libertés et de la Détention s'est déplacé (avec son greffier, les étrangers retenus, leurs conseils et les escortes) au dit centre d'hébergement pour valider l'une ou l'autre des versions. Sur place, bien que les noms des personnes retenues figuraient sur les listings, les responsables de la Croix-Rouge en charge de l'accueil matériel des personnes et de la répartition des lits ont expliqué au juge que le centre d'hébergement étant complet depuis plusieurs semaines, les étrangers concernés avaient été maintenus en réalité dans l'enceinte de l'aérogare sans pouvoir atteindre le centre. En poursuivant son transport, le juge découvrait la sinistre réalité des zones de retenue des aérogares 2A et 2C : particulière exigüité des locaux, absence de ventilation et de fenêtre sur l'extérieur, absence de douches, de literie, entassement des individus sans séparation des hommes et des femmes, absence totale d'intimité, affaires personnelles déposées à l'extérieur du local faute de place... Il était ainsi établi que certaines des personnes retenues étaient restées enfermées dans ces conditions pendant quatre jours.

Le Syndicat de la magistrature et l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) sont scandalisés que l'administration ait permis de laisser séjourner des personnes plusieurs jours dans une telle indignité et qu'elle ait dissimulé la réalité des conditions de retenue à l'autorité judiciaire.

24 avril 2008

POUR ENVOYER DES INFORMATIONS AU
QUOTIDIEN DES SANS-PAPIERS

ÉCRIVEZ À :

lequotidiendessanspapiers@no-log.fr
OU TÉLÉPHONEZ AU : 09 52 73 81 53

nus comme les adultes durant 18 mois », a dénoncé Benoît Van Keirsbilck, de l'ONG Défense des enfants International (DEI). « Selon les statistiques officielles, les mineurs sont enfermés en moyenne trois semaines en centre fermé. Mais récemment encore, une famille albanaise avec un enfant de trois ans a été enfermée durant cinq mois. Tout enfermement provoque des troubles chez les enfants », a-t-il conclu.

Un point sur la situation des sans-papiers en Belgique

La ministre de la Politique de migration et d'asile, Annemie Turtelboom (membre du parti VLD, la droite flammande), ne veut pas entendre parler d'un moratoire sur les expulsions, comme elle l'a expliqué récemment dans les médias belges.

La ministre ne suit donc pas les deux partis de la majorité qui se sont prononcés en faveur d'une suspension des retours forcés à la suite du suicide d'un ressortissant camerounais de 32 ans, Ebenizer Folefack Sontsa, qui se serait pendu jeudi au camp de rétention de Merkplas. Son avocat dénonce d'ailleurs les violences subies par son client lors d'une tentative d'expulsion. Il réclame, avec sa famille une enquête indépendante, incluant une autopsie du corps et l'audition d'autres personnes enfermées dans ce camp. Plusieurs proches du défunt, dont un ami qui a vu le corps, affirment en effet qu'il ne portait pas de traces de strangulation mais bien des traces de coups.

À la suite de ce tragique événement, le PS et CDH ont réclamé un moratoire d'urgence relatif à l'expulsion de personnes qui entrent dans les critères fixés dans l'accord de gouvernement pour une régularisation. « *Nous allons aussi vite que possible mettre en place une circulaire. Un moratoire est trop flou et ne donne que de faux espoirs aux gens. Seule une circulaire est en mesure de donner une certitude absolue aux sans-papiers* », répond la ministre Annemie Turtelboom.

Elle a annoncé pour le 20 mai, ou au plus tard début juin, la circulaire sur la régularisation des sans papiers. La ministre a précisé ce mardi 6 mai, en

Commission du Sénat Belge, que le projet de circulaire sera discuté mercredi au sein de la majorité.

L'accord de gouvernement prévoit qu'une circulaire reprenne des critères de régularisation pour longue procédure et ancrage local. Les discussions au sein de la majorité sont difficiles concernant l'ancrage local et plus précisément relativement à la latitude qui sera laissée à cet égard aux bourgmestres.

Mardi, le ton est monté en Commission de l'intérieur où les sénateurs ont évoqué le drame du sans papier camerounais retrouvé mort au camp de Merksplas, les incidents qui ont émaillé une manifestation devant l'Office des étrangers et le Palais de justice à Bruxelles le 29 avril (où plusieurs sans-papiers ont été arrêtés) ainsi que des actes de violence à l'aéroport.

Le CDH, PS et Ecolo présentent les régularisations

Le CDH veut que le gouvernement prenne rapidement les décisions annoncées en matière de régularisation des sans-papiers et estime qu'il faut entre-temps éviter d'expulser des personnes entrant déjà dans les critères établis par l'accord de gouvernement. Cette intervention des centristes intervient en réaction au suicide d'Ebenizer Folefack Sontsa, le Camerounais en passe d'être expulsé. Pour le CDH, les circonstances de ce drame sont inadmissibles et devront être éclaircies et les responsabilités éventuelles clairement déterminées. Le PS, de son côté, exige de toute urgence un moratoire des expulsions pour toutes les personnes susceptibles d'entrer dans les critères de régularisation prévus dans l'accord de gouvernement.

Enfin, depuis l'opposition, Ecolo (les Verts belges) considère qu'il est urgent et crucial que la majorité tranche le débat sur les sans-papiers en Conseil des Ministres, plutôt que par communiqués interposés, et envoie enfin un signal clair et univoque aux milliers de personnes qui attendent désespérément de connaître le sort qui leur sera réservé.

[Source : QSP / o-sp.org]

100 personnes en grève de la faim à Vincennes

Une centaine de sans-papiers, détenus dans le camp pour étrangers de Vincennes, ont entamé une grève de la faim, le 1er mai à 15 heures.

Leurs revendications :

- libération de tous les détenus ;
- arrêt de toutes les procédures juridiques et administratives ;
- dédommagement de tous pour le préjudice subi..

Ils expliquent ce troisième point. Leur arrestation suivie de leur détention provoque de nombreux dommages : ils perdent leur travail ; ils sont arrachés à leur famille ; perdant leur travail et leur revenu, ils peuvent perdre leur logement, etc.

• Ils revendiquent également l'accès aux médias pour pouvoir expliquer leur situation et le sens de leur combat.

• Ils demandent aussi une assistance médicale pour le suivi de leur grève de la faim.

[Source : 9ème collectif]

Notons que les sans-papiers en révolte au Centre de rétention de Vincennes expriment ici des revendications inhabituelles : l'accès aux médias, d'une part, ainsi que le relève l'Acrimed, mais aussi l'indemnisation... Pour le dommage subi. Parce que tout n'est pas permis. D'autre part, le droit à une assistance médicale devrait aller de soi, mais n'est justement pas reconnu à l'intérieur des centres de rétention... Or, particulièrement lorsqu'on engage une grève de la faim, ce n'est pas du luxe...

QSP

Pour envoyer des informations, ou pour en recevoir : sanspapiers.info

Belgique, il n'y a aucun contrôle de la société civile sur les Centres fermés. Rien ne filtre sur ce qui se passe à l'intérieur des centres fermés. Ce qui se passe est très grave, au niveau de la torture des gens, au niveau de la manière d'expulser les gens par la force. Il n'y a aucun contrôle sur l'Office des étrangers et sur les Centres fermés. Pour le moment, à ce que je sais, il y a eu trois morts en centre fermés, sans qu'on connaisse les causes exactes de leur mort. On nous dit qu'il s'agit de suicide mais il n'y a jamais eu d'autopsie des personnes mortes en centre fermés. Tout dernièrement encore ce jeune Camerounais, au mois de septembre 2007 il y a eu un Marocain qui est mort au 127 bis, on a demandé l'autopsie mais même les associations qui collaborent avec l'office des étrangers, comme le CIRE, ont demandé une autopsie mais il n'y a pas eu d'autopsie à ce jour. Il n'y a aucun contrôle associatif ou démocratique sur les centres fermés. On demande la suppression pure et simple de ces centres.

Vous-vous êtes mobilisez le 7 contre « la directive de la honte ».

Nous avons participé à cette mobilisation car nous sommes contre cette directive, c'est nous qui sommes visés en premier. Ils veulent se donner les moyens d'expulser les gens, de fermer les frontières, de mettre en place l'Europe forteresse. Nous avons participé à ce rassemblement pour demander la suppression des centres fermés et la régularisation de tous les sans-papiers.

Quelles sont vos perspectives ? Qu'attendez-vous de cette grève de la faim ?

Par rapport à la grève de la faim, les personnes présentes à Beguinage sont fortement mobilisées parce qu'elles n'ont plus aucun espoir. Dernièrement on était même réprimés dans les manifestations, il y avait une répression massive des policiers. Nous n'avions pas d'autres choix que d'aller vers la grève de la faim et nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout pour l'obtention de papiers car nous ne pouvons plus attendre encore. Ce sont des personnes avec des familles, des enfants, des gens qui

sont là depuis dix ans, depuis quinze ans, c'est plus possible d'attendre.

Le contexte politique belge n'est pas rassurant...

On a peur que si d'ici l'année prochaine, il n'y a pas de régularisation, s'il n'y a pas d'accord politique entre flamands et gens de Flandre, notamment sur la commune de BHV, il se peut que le gouvernement tombe, et ce dès le mois prochain. Dans ce cas, tous les accords pris, tous le travail effectué par les sans-papiers sera inutile. On n'a pas du tout confiance dans le futur et on ira jusqu'au bout de notre grève de la faim. Il y a des sans-papiers qui sont prêts à sacrifier leur vie et leur santé pour la régularisation.

Propos recueillis au téléphone par QSP

[Écoutez d'autres interviews sur la situation des sans-papiers en Belgique sur la Radio des Sans-Papiers. Site : radio.sanspapiers.info]

BRUXELLES

Rassemblement contre la directive de la honte

Quelque 600 personnes se sont rassemblés sur la place du Luxembourg, à Bruxelles, contre un projet de directive européenne sur la détention et l'exclusion des personnes étrangères. Ce projet sera soumis au parlement européen dans le 5 juin. Une pétition en ligne contre le projet a déjà récolté les signatures de plus de 35.000 citoyens européens et de plus de 800 organisations.

Les manifestants, parmi lesquels figuraient des membres de diverses organisations comme la Cimade, Act-Up, RESF, la Ligue des droits de l'Homme ou, pour les organisations belges, le CIRE, le Mrax ou Oxfam ainsi que les syndicats FGTB et CSC, craignent une banalisation de l'enfermement des étrangers. Des personnalités politiques belges, dont la ministre Marie Arena et la députée Karine Lalieux pour les socialistes, la députée Clotilde Nyssens pour le CDH et le député européen et vice-président du groupe Vert/ALE Pierre Jonckheer, la députée Zoé Genot et la coprésidente d'Écolo Isabelle Durant pour le parti

vert, figuraient parmi les manifestants.

L'enfermement des étrangers, qui pourrait atteindre 18 mois en cas d'approbation du projet de directive, est perçu par les organisations à l'initiative de la manifestation comme une sanction et non comme une mesure devant faciliter l'éloignement des personnes en séjour illégal.

Pour la Cimade, ce projet de directive va à l'encontre des valeurs européennes. « C'est un retour à une politique des camps d'internement, similaire à celles menées dans les années 30 », a déclaré le secrétaire général national de la Cimade, Laurent Giovannoni. « Nous suivons ce projet depuis 2002, suite à la publication du livre vert de la Commission européenne. Nous avons lancé en automne dernier avec différentes organisations une campagne visant à rejeter la directive liberticide dont les bases sont mauvaises. Le projet ne comporte qu'un aspect répressif et n'organise en rien l'accueil des candidats réfugiés », a-t-il ajouté.

Selon la Cimade, la détention des étrangers serait actuellement illimitée dans huit pays européens. En France, elle est limitée à 32 jours. Selon le CIRE (Coordination et initiatives pour et avec les réfugiés et étrangers), la détention en Belgique est limitée théoriquement à 5 mois mais certains étrangers sont détenus durant plus d'un an en centres fermés. « On ne comprend pas l'objectif de cette directive. Pourquoi autoriser l'enfermement de personnes étrangères durant 18 mois alors qu'elles n'ont commis aucun crime ou délit ? La prolongation de la détention est source de violence et de tensions dans les centres fermés. La directive prévoit également une interdiction pour les étrangers expulsés de revenir en Europe pendant cinq ans. Ce type de peine est appliqué aux criminels », a réagi Cédric Vallet, du CIRE.

« La directive n'interdit pas la détention d'enfants en centres fermés même si elle précise que l'enfermement d'enfants doit être un remède ultime. Elle ne fait que respecter des conventions internationales mais ne va pas au-delà. Elle offre un boulevard aux pays qui enfermaient déjà les enfants. Il n'y a pas de limitation spécifique de la durée d'enfermement pour les enfants qui pourront donc être déte-

MONTREUIL

Arrivée de la marche des sans-papiers Lillois

Henin-Beaumont, Lens, Arras, Bapaume, Albert, Amiens, Breteuil, Beauvais, Compiègne, Andeville, Cergy, Saint Denis... les 34 marcheurs du CSP59, à raison de 10 ou 20 kilomètres par jour, reçus chaleureusement à chaque étape de leur parcours, sont arrivés à Montreuil lundi 5 mai, où ils ont été accueillis à la mairie.

Le but de leur action : régularisation, visibilité, unité.

« Sarkozy t'as oublié, tes parents sont étrangers », « Le cas par cas on n'en veut pas/c'est diviser diviser diviser! », « Y'en a marre les arrestations / dans leurs foyers / dans leur métro / dans leurs écoles / partout partout », « Qu'est ce qui se passe en France? »... C'est en chansons que les marcheurs du CSP 59, partis le 19 avril de Lille et reçus la veille à Saint Denis, sont arrivés à Montreuil après une halte à Romainville. Ils ont été accueillis par le CSP de Montreuil : « Les sans-papiers de Lille sont courageux. Les sans-papiers veulent vivre librement et en liberté. Les sans-papiers paient leurs

impôts, ils cotisent, ils paient leur loyer.(...) On demande la régularisation de tous les sans-papiers. »

Les militants étaient peu nombreux pour accueillir les marcheurs, mais chaque organisation a envoyé un représentant pour les prises de parole : RESF, Solidaires, LCR, Verts, autonomes... La nouvelle maire de Montreuil, Dominique Voynet, prononçait quelques mots : « Sur le territoire de cette ville vous êtes, ce soir et pour longtemps, sous notre protection ». Ah... ça serait beau si, à Montreuil ou ailleurs, les sans-papiers pouvaient bénéficier d'un peu de répit...

Lille : un contexte durci depuis un an

29 sans-papiers et cinq "avec-papiers" ont marché de Lille à Paris.

Youcef, porte-parole des marcheurs, et Jeff – militant du CSP59 –, nous rappellent la particularité de la situation lilloise depuis la lutte de juin dernier.

– Qu'est-ce qui vous a poussé à organiser cette marche?

Le contexte est très très dur à Lille, à cause de l'attitude du préfet actuel, Monsieur Canépa. C'est un émissaire de Sarkozy, un de ses anciens collaborateurs au Ministère de l'Intérieur. La pression est devenue telle que le CSP59 a mis en place une série d'occupations symboliques, comme au MEDEF, à la chambre de commerce... Ça c'est durci depuis un an : le 15 juin 2007, le CSP a occupé le « World trade center », un lieu de commerce international, et il y eut plus de soixante personnes arrêtées.

À partir de là les sans-papiers ont entamé une grève de la faim. Sur les 56 grévistes, aujourd'hui 29 sont régularisés. Sur les 27 restants, quatre ont été expulsés l'été dernier, des Guinéens et des Marocains, et récemment Miloud Bacha, un Algérien. Il devait participer à la marche, et a été arrêté à son domicile le jour du départ, à 6 heures du matin...

Suite à cette grève, le CSP a été exclu des négociations avec la préfecture, le préfet a cassé l'accord "Delarue", et

depuis la lutte est de plus en plus dure. [Ce conseiller d'état avait été nommé par Chirac lors de la grève de 2004. Suite à des négociations avec les sans-papiers et les partenaires habituels (MRAP, LDH, RESF...) un accord avait été passé pour s'occuper des régularisations.]

Ces derniers mois, ça s'est encore durci. Il y a des arrestations régulières et systématiques, qui visent les militants, comme par exemple à la fin de la réunion du bureau local, avec des rafles dans les stations de métro autour. Face à ce durcissement, le CSP59 a décidé d'organiser cette marche. C'est une marche nationale parce qu'elle revendique la régularisation totale des sans-papiers, elle a vocation à porter la parole de tous les sans-papiers de France sur la place publique. En arrivant ici nous convergions avec les luttes, comme celle des sans-papiers de l'entreprise Casanova qui sont venus marcher avec les Lillois.

– Pourquoi ce mode d'action ?

Il y a déjà eu des marches de sans-papiers : Lille-Paris, Marseille-Paris,

Bruxelles-Paris... Ça fait partie des modes d'action développés plusieurs fois depuis 1996. Sur la route, les sans-papiers marcheurs ont rencontré les soutiens et les sans-papiers organisés comme le CSP de Montreuil. La marche donne une visibilité locale et nationale via la presse et les médias. De plus, certains élus locaux rencontrés ont des mandats nationaux – Vous avez été bien reçus?

Les soutiens ont été impeccables ! Nous avons été reçus par des unions locales de la CGT ou par les mairies qui nous ont offert une salle. On a rencontré des maires, des députés-maires. À Henin-Beaumont, la maire a dormi et a pris son petit déjeuner avec nous ! Le 1^{er} mai, on était en tête de manif à Compiègne.

– Vos revendications ?

- Régularisation de tous les grévistes de la faim y compris les expulsés, qui doivent pouvoir revenir s'ils en ont envie.
- Régularisation des marcheurs
- Régularisation de tous les sans-papiers et unité du mouvement y compris avec les travailleurs en lutte.

La Cimade dénonce les atteintes aux droits des étrangers dans les centres de rétention

La Cimade a publié, jeudi 24 avril, son huitième rapport annuel sur les centres et locaux de rétention, « dignes d'un roman de Kafka », relève lemonde.fr.

Dans son rapport, la Cimade dénonce la « course au chiffre » imposée par les récentes mesures sur l'immigration, et notamment l'instauration de quotas d'expulsion. Une logique de « gestionnaire » qui pousse parfois l'administration à recourir à des « méthodes contestables (interpellations à domicile, rafles, contrôles d'identité justifiés par des prétextes dérisoires – traversée en dehors des clous, crachat sur la voie publique...) ». Ces mécanismes conduisent « à une réduction constante des droits des migrants », dénonce l'association.

La Cimade rappelle que les étrangers sans papiers disposent de cinq jours après leur arrivée en centre de rétention pour déposer, par écrit, une demande d'asile. Difficile pourtant de rédiger une demande argumentée lorsqu'on ne dispose ni de table – les centres en sont dépourvus –, ni de stylos – ils sont interdits dans plusieurs centres (Vincennes, Rennes, Strasbourg)... [Cette « interdiction des stylos », également en vigueur dans d'autres centres, est apparue au début du mouvement de protestation des sans-papiers enfermés au Mesnil-Amelot, lorsque ceux-ci ont engagé leur mouvement en rédigeant de petites affichettes qu'ils accrochaient à leurs T-shirts : « France, pays des droits de l'homme ? », « Liberté, égalité, fraternité ? » Sous prétexte que des stylos pourraient servir « d'armes », c'est bien la possibilité de s'exprimer pour dénoncer ce qu'ils subissent que vise cette interdiction. QSP] Quant aux demandeurs d'asile, rappelons qu'on doit alors s'exprimer, sans l'aide d'un interprète, par écrit, dans une langue qui n'est pas la sienne – les frais d'interprétariat pour cette procédure étant à la charge du demandeur.

Or, « rédiger une demande d'asile est un exercice long et difficile qui exige de revenir sur des événements traumatisants que la personne a parfois essayé d'oublier », rappelle la Cimade. Elle souligne le fait que réunir des éléments de preuve nécessaires à sa défense en cinq jours, lorsqu'on est privé de liberté, « est une gageure ».

Lorsqu'un étranger manifeste sa volonté de demander l'asile lors d'un contrôle, les services préfectoraux refusent généralement de délivrer des autorisations provisoires de séjour, qui permettent de déposer une demande dans le cadre de la procédure normale d'examen. Les demandeurs sont donc placés en rétention et leur requête examinée de façon expéditive dans le cadre de la procédure prioritaire, rapporte la Cimade. Parmi ces demandeurs d'asile placés en rétention, se trouvent pourtant « des étrangers arrivés depuis seulement quelques jours en France, qui n'avaient pas eu le temps de présenter leur demande ou qui tentaient de rassembler des éléments de preuve, ou encore, des étrangers qui souhaitaient déposer une demande d'asile dans un autre pays », comme par exemple des ressortissants afghans ou irakiens qui souhaitent s'établir au Royaume-Uni, où ils disposent du soutien de leur communauté.

Au total, plus de 35 000 étrangers ont été placés en centre de rétention en 2007. Parmi eux, 242 enfants, dont 80 % avait moins de dix ans. Les mineurs sont pourtant protégés par la législation française contre les mesures d'éloignement. « L'administration justifie le placement en rétention de mineurs, en considérant qu'ils ne font qu'accompagner leurs parents », explique la Cimade, qui s'inquiète des « conséquences physiques et psychiques » pour ces enfants « privés de liberté, qui assistent à l'arrestation de leurs parents et sont confrontés à la violence des lieux d'enfermement ». La Cimade demande ainsi « que le placement en rétention administrative des familles soit purement et simplement interdit par la loi ».

« Depuis 2003, nous assistons à l'industrialisation du dispositif d'éloignement des étrangers en situation irrégulière », conclut l'organisation, alarmée par les « effets dévastateurs des quotas chiffrés d'expulsion, imposés annuellement à

chaque préfecture ». Le « désespoir créé par les conditions collectives de l'enfermement » peut parfois virer au drame, rappelle la Cimade. En juin 2007, un retenu s'est suicidé au centre de rétention de Bordeaux. À Lyon, deux personnes ont tenté de s'immoler par le feu. À ces actes de détresse survenus dans l'enceinte même des zones de rétention, viennent s'ajouter ceux advenus à l'extérieur : la défenestration de Chulan Zhang Liu, en septembre 2007, ou la mort de Baba Traoré, qui s'est jeté dans la Marne le 4 avril pour échapper à une poursuite de police.

[Et rappelons encore une fois le cas de Tarek, défenestré d'un quatrième étage à Toulouse, fin août, recueilli dans le coma à l'hôpital Purpan, dont on est toujours sans nouvelles. QSP]

[Source : lemonde.fr]

MONTREUIL

Rafles de sans-papiers dans la ville verte

Sur ordre du procureur de Bobigny, les flics raflaient, mercredi 7 mai, à 16 heures, rue Rochebrune, à côté du foyer du même nom – à Montreuil. Deux personnes ont été arrêtés, une a été relâchée. L'autre, Tayrou, était retenu dans le commissariat de Montreuil, non loin de la mairie... Un rassemblement spontané s'est alors tenu, et prenait peu à peu de l'ampleur.

Car pour que les sans-papiers soient « protégés », à Montreuil comme ailleurs, on ne peut compter que sur la mobilisation populaire. À l'heure d'écrire, on ne savait pas comment cette interpellation s'est terminée, mais il est douteux que la mairie ait pu intervenir pour que la « protection » qu'elle propose soit effective... Dans un pays où la police obéit au procureur qui exécute les intentions ministérielles, pour qu'une commune puisse devenir « sanctuaire » pour les étrangers sans-papiers [voir le cas de San Francisco, page], il faudrait rien de moins que renouer avec la tradition révolutionnaire – quand le peuple se mobilisait pour défendre ses droits, avec ce qu'on appelait alors les « gardes nationaux »... QSP

États membres. Le président français a vivement critiqué l'Espagne socialiste, qui a régularisé plus de 700.000 immigrés clandestins en 2005, dans la mesure où ils sont ensuite libres de se rendre dans n'importe quel autre pays de l'UE.

Après le rassemblement du 7 mai, la Cimade informe que le débat au Parlement Européen aura bien lieu le 5 juin. Il est donc urgent d'élargir le nombre de signataires de la pétition (35 000 personnes, dont une grande majorité de français).

Une grande manifestation parisienne est en train de se mettre en place. Elle devrait avoir lieu le 31 mai. Nous vous tiendrons informé.

BELGIQUE

« Il y a des sans-papiers qui sont prêts à sacrifier leur vie pour la régularisation »

Après 54 jours d'occupation de l'église Beguinage, alors que certains occupants ont été placés en centre fermé (l'équivalent des camps de rétention français) lors de la manifestation du 29 avril, une dizaine de sans-papiers entament leur deuxième jour de la grève de la faim, résignés à aller jusqu'au bout pour obtenir leur régularisation.

Abdeslam El Yacoubi, coordinateur du collectif sans-papiers en Lutte, revient pour nous sur cette grève de la faim et sur ce qui l'a motivé.

Vous êtes depuis jeudi 8 mai plusieurs à avoir entamé une grève de la faim à Beguinage ?

On a commencé hier une grève de la faim. On a appelé à une grève de la faim générale des sans-papiers en Belgique. Beaucoup de monde a répondu à notre appel, quatre cent sans-papiers nous ont rejoint, mais seules quelques personnes ont pour l'instant réellement entamé cette grève.

Quelles sont vos revendications ?

Nos revendications sont :

- La libération de nos camarades arrêtés lors de la manifestation du 29 avril dernier. Ils ont été raflés en enfermés au centre fermé. Il y avait en tout dix sans-papiers de l'église de Beguinage,

dont seuls deux ont été libérés ;

- La libération de tous les sans-papiers ;

- Un moratoire contre les expulsions. Qu'on arrête des aujourd'hui les expulsions en attendant une régularisation de tous les sans-papiers ;

- Et enfin une régularisation immédiate de tous les sans-papiers, ça fait maintenant plus de trois ans qu'on se bat pour cette régularisation de tous les sans-papiers. Il y a plus de deux ans qu'on nous fait des promesses, ça fait maintenant près d'un an que le nouveau gouvernement s'est constitué mais il n'y a rien qui se met en place.

La ministre de l'Asile et des Migrations, Annemie Turtelboom, a promis une circulaire sur les régularisations pour le 20 mai. Qu'en attendez-vous ?

Nous ne faisons plus confiance et nous n'attendons rien de cette circulaire parce que les événements vont dans le sens contraire de la régularisation. Dernièrement on a arrêté certains des occupants de Béguinage qui sont dans la longue procédure. On parle dans la circulaire d'une régularisation des sans-papiers inscrits dans la longue procédure, mais aujourd'hui, ils sont en Centres fermés, à la merci d'une expulsion, aujourd'hui ou demain. On ne pense pas que cette circulaire va résoudre le problème. Nous attendons une régularisation massive des sans-papiers, soit par cette circulaire, soit par un accord du gouvernement. Ce que nous attendons, ce que nous disons, c'est qu'il y a environ 100 000 personnes, la majorité des sans-papiers, qui sont là depuis longtemps, qui ont fait des demandes d'asile, qui ont fait ou pas des demandes de régularisation et qui sont là depuis longtemps et qu'il faut régulariser immédiatement. Je ne vois pas par le biais de quel arrangement légal mais il faut une régularisation immédiate de ces personnes, une régularisation massive.

La circulaire peut apporter quelque chose, parce qu'il y avait deux points dans cette circulaire : on parle d'abord de la « longue procédure », de personnes présentes depuis 4 ans, 5 ans, ce qui a été ajouté par le Conseil d'État, ce n'était pas le cas avant, et il

y a le deuxième point, c'est l'ancrage local. Nous avons demandé la prise en compte des « attaches durables » mais le gouvernement a trouvé un autre terme qui est l'« ancrage local ». À partir de ce critère, de l'ancrage local, le gouvernement a la possibilité de régulariser un maximum de personnes. Nous souhaitons que ce critère soit élargi pour tous les sans-papiers, les demandeurs d'asile, ceux qui ont demandé une régularisation et les clandestins.

Vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du PS, d'Écolo, de la CDH ?

Bon, le PS, la CDH soutiennent la régularisation depuis longtemps mais aujourd'hui, au niveau du gouvernement fédéral, où se discute la décision de régularisation, je pense que ces partis politiques sont faibles même pour défendre leur point de vue. Aujourd'hui, c'est plus les libéraux qui sont dans le gouvernement, c'est eux qui décident. La Ministre de l'immigration et de l'asile, c'est une VLD, le Ministre de l'intérieur, c'est une VLD, c'est la droite flamande, et donc eux ne veulent pas une régularisation et c'est eux qui sont majoritaires dans le gouvernement. La configuration politique est difficile.

Au niveau du soutien des syndicats ?

Au niveau des syndicats, la FGTB et le CGC, les deux principaux syndicats, ici en Belgique, ils ont soutenu le mouvement depuis longtemps, mais dernièrement ils hésitent. Ils ne savent pas quelle position tenir, ils sont peut-être fatigués. Ils sont à attendre, ne pas attendre, attendre, ne pas attendre, ... Ils essaient par la pression politique d'avancer mais généralement ils n'arrivent pas à s'avancer clairement dans les revendications même. On a toujours une relation de soutien – pas soutien... parfois ils nous lâchent, parfois ils nous soutiennent. C'est peut-être pas encore clair pour eux. Mais pour nous c'est clair, c'est la régularisation, et on trouve les moyens pour se battre. On demande leur soutien sur le terrain mais aussi leur soutien politique.

Vos revendications au niveau des camps de rétention ?

Nous voulons la suppression des Centres fermés. Nous estimons que ces centres ne sont pas légaux. En

BELGIQUE

Sans-papiers arrêtés lors d'une manifestation ce 29 avril

Une centaine de personnes, dont dix sans-papiers, ont été arrêtées mardi 29 avril devant l'Office des étrangers suite à une manifestation et une occupation non autorisées organisées par l'Union de défense des sans-papiers et des étudiants de l'ULB.

Les personnes arrêtées ont été emmenées au commissariat en vue d'être identifiées. Les manifestants qui sont en séjour illégal en Belgique ont été mis à disposition de l'Office des étrangers, qui devrait délivrer soit un ordre de quitter le territoire, soit ordonner un rapatriement et les conduire vers un centre fermé.

Une petite centaine de manifestants ont réclamé ce lundi 5 mai, devant l'Office des étrangers à Bruxelles, la libération des dix sans-papiers interpellés mardi.

Les organisateurs du rassemblement avaient obtenu l'autorisation de manifester. Le rassemblement s'est déroulé sans incidents. Seuls quelques manifestants se sont assis durant un bref instant sur le boulevard du Roi Albert II. La police n'était pas visible sur le lieu du rassemblement.

« Les occupants de l'église du Béguinage manifestent tous les lundis devant l'Office des étrangers depuis cinq semaines. Mais cette fois nous sommes venus réclamer la libération de nos camarades. Le directeur de l'Office des étrangers refuse de nous recevoir. La répression de mardi ne fait que renforcer la volonté des sans-papiers de continuer leur combat », a déclaré Abdeslam El Yacoubi, l'organisateur de la manifestation.

« Nous réclamons un moratoire sur les expulsions depuis juin 2007, soit déjà depuis avant les élections et aucun parti n'en voulait. Cette idée revient toutefois à présent sur la table », s'est réjoui Oscar Florès, porte-parole de la CRER (Coordination contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation). La manifestation de ce lundi était soutenue par les deux principaux syndicats belges, la FGTB et la CSC.

« Nous voulons réagir par rapport aux arrestations de mardi. Même pour une question de police, on ne transfère pas des sans-papiers vers des centres fermés. L'attitude du bourgmestre socialiste, qui a certainement été influencé par le ministre de l'Intérieur, ne nous réjouit pas », a dit Eric Buysens, de la FGTB-Bruxelles.

Sur les dix sans-papiers enfermés aux camps de Vottem et de Merksplas, six étaient des occupants de l'église du Béguinage, occupée depuis plus de cinquante jours.

« C'est le sixième jour qu'ils sont enfermés. C'est inadmissible, d'autant plus que la conduite des manifestants était irréprochable. L'occupation de l'église du Béguinage se déroule également sans incidents. Le bourgmestre n'a aucune raison de faire intervenir la police pour des motifs d'hygiène ou de sécurité », a expliqué le curé Jean-Mathieu Lochten.

[Source : Le Soir]

COMMUNIQUÉ

Occupation de l'église du Béguinage

Les sans papiers sont en colère : malgré les promesses des différents partis depuis deux ans et de l'accord gouvernemental récent, la répression s'accroît contre les sans-papiers et leur soutiens : les sans-papiers vivent là depuis parfois des années sans aucuns droits et le gouvernement a fait un geste fort en les arrêtant lors de la manifestation du 29 avril. Ainsi le seul droit qui leur restait, celui de manifester pour réclamer leur dignité, leur est retiré. Ils se font arrêter lors de manifestations, enfermer, expulser et même tuer.

Les sans-papiers du Béguinage appellent tous les sans-papiers et leur soutiens à les rejoindre à l'église ce jeudi 8 mai à 10 heures, lors de la conférence de presse pour annoncer la grève de la faim générale et illimitée de tous.

Ils seront quelques centaines, toutes nationalités confondues, à rejoindre les occupants du Béguinage pour entamer cette action de la dernière chance.

Ils réclament

- la libération de tous les prisonniers

- La suppression des centres fermés
- L'arrêt des expulsions
- Une régularisation immédiate

Collectif des Sans Papiers en Lutte - CSPL-GSM
Site : cspbruxelles.umblog.fr

Échec de la négociation sur la durée de rétention

L'Union européenne n'est pas parvenue, ce mercredi 7 mai, à un accord sur la fixation d'une durée maximale de rétention des immigrants illégaux avant leur expulsion vers leurs pays d'origine. Les ambassadeurs des Vingt-Sept ont tenté sans succès de parvenir à un compromis qui aurait fixé à 18 mois, comme en Grande-Bretagne, la durée maximale de détention, et à cinq ans l'interdiction de pénétrer à nouveau sur le territoire de l'UE.

L'actuelle présidence slovène de l'UE et un groupe de députés européens avaient conclu le mois dernier un projet d'accord en ce sens, mais les États membres l'ont rejeté et de nombreux parlementaires se sont insurgés contre ce texte, résultant pourtant de près de trois années de négociation.

« Plus de 10 pays avaient des réserves, ce qui est beaucoup. » La situation est désormais bloquée et la médiatisation du débat en Europe risque de compliquer l'adoption d'un compromis.

L'Allemagne, où la durée de rétention est déjà de 18 mois, ainsi que l'Autriche et la Grèce estiment que la disposition du texte obligeant les États membres à prendre en charge l'assistance juridique à accorder aux immigrants risquait d'être coûteuse.

D'autres pays jugent que le projet de directive ne donne pas assez de temps aux sans-papiers, dont le nombre est estimé à huit millions dans l'UE par la Commission européenne, pour décider d'un retour volontaire dans leur pays d'origine.

Plus de 200.000 immigrés illégaux ont été arrêtés dans l'UE pendant la première moitié de 2007 mais moins de 90.000 ont été expulsés.

Cet échec est de mauvais augure pour la présidence française de l'UE, au deuxième semestre de 2008, au cours de laquelle Nicolas Sarkozy veut parvenir à un « pacte sur l'immigration », un sujet qui divise profondément les

GRÈVES

« Sortie de crise » ?

La grève des travailleurs sans-papiers s'étend. Le 22 avril on en comptait 600, soit deux fois plus qu'au début de leur mouvement, mardi 15 avril. Instigatrice de cette action, la CGT évoquait alors une possible « sortie de crise ». Le 21 avril au soir, deux représentants du syndicat étaient reçus, par Thierry Coudert, directeur de cabinet de Brice Hortefeux. Un rendez-vous accordé pour « débloquer la situation », selon le représentant du ministre.

Pour Francine Blanche, de la CGT, cet examen ne devait pas prendre beaucoup de temps. « Les dossiers sont très simples », expliquait-elle. « Ce sont des fiches de paie. Il n'y a aucune contestation possible. On est bien dans le cas de la régularisation de travailleurs ! » La CGT s'appuie sur « la jurisprudence Grande Armée » En février, huit cuisiniers de ce restaurant parisien ont obtenu des papiers après une grève avec occupation. Pour cela, ils avaient fourni une photocopie de leur passeport, quatre photos et un certificat d'hébergement. Leur direction avait présenté à la préfecture un contrat de travail et les feuilles de paie, conformément à la circulaire du 7 janvier, qui prévoit que les demandes de régularisation soient appuyées par l'employeur, avec un contrat ferme d'embauche d'un an minimum.

Raymond Chauveau, le responsable de la CGT de Massy qui a suivi depuis un an diverses grèves de sans-papiers, se félicitait de la « petite ouverture » du ministère de l'immigration, mais il assurait que « l'ensemble des piquets de grève resteront en place jusqu'à ce qu'on ait la certitude que l'examen des dossiers avance bien dans les préfectures ».

[Source : Le Monde]

[Plus les jours passent, moins la "sortie de crise" approche... Au contraire, la "crise" s'approfondit. La détermination des occupants de la Bourse du Travail est entière, et, ici ou là – comme dans les Alpes-Maritimes –, on voit le mouvement s'étendre irrésistiblement. Et, peu à peu, on peut commencer à rêver de voir un véritable rapport de forces s'engager... Et le mois de mai redeviendrait joli... QSP]

DROITS DEVANT !!

Services à la personne : Travailleuses sans papiers, il faut aussi les régulariser !

Avec les travailleuses sans-papiers, nous saluons le courage et soutenons le mouvement des travailleuses sans-papiers qui font grève en Île de France, pour exiger leur régularisation. Ils travaillent dans le nettoyage, la restauration l'hôtellerie, le bâtiment... secteurs « sous tension » où la main d'œuvre manque cruellement.

Les travailleuses sans-papiers sont nombreuses, très nombreuses à travailler ; principalement dans un autre secteur « sous tension » : les services à la personne. Elles gardent les enfants, elle assistent les personnes âgées.

Avec leur travail, elles répondent à un besoin social immense dans un pays où le taux de natalité augmente, où la majorité des femmes travaille et où la population vieillit. Un pays où la pénurie de structures publiques d'accueil pour les enfants et les personnes âgées se fait de plus en plus durement ressentir. Le gouvernement lui-même le reconnaît, Xavier Bertrand vient de déclarer qu'il faudrait créer 350 000 places en crèches d'ici 2009 pour répondre aux besoins des familles. Les travailleuses sans-papiers pratiquent des métiers socialement nécessaires, grâce à elles d'autres femmes peuvent exercer leur activité professionnelle avec plus de tranquillité.

Isolées, éparpillées sur des lieux de travail différents, il leur est difficile de faire grève. Solidaires de leur frères sans-papiers en grève, elles exigent aussi leur régularisation.

Elles vivent ici, elles bossent ici, elles doivent rester ici !

Organisation de Femmes Egalité
femmesegalite@yahoo.com

9ÈME COLLECTIF

Expulsion brutale de l'UNAF

La police est intervenue, à la demande de l'UNAF (Union nationale des associations familiales), pour expulser de façon extrêmement brutale les sans-papiers du 9ème collectif qui étaient venus pour attirer l'attention sur le cas des innombrables travailleurs à domicile sans-papiers, généralement sans fiche de paie, et non syndiqués. Il y a eu deux blessés, des vitres et des tables brisées, et aucune réponse favorable.

Mardi 6 mai, les sans-papiers du 9ème Collectif ont rendu visite à l'UNAF pour alerter l'opinion publique sur la situation de tous les sans-papiers et en particulier de ceux qui travaillent de façon isolée dans les secteurs non syndiqués, tels que celui des services de l'aide à domicile, du ménage et de la garde d'enfants et personnes âgées etc..., et pour demander le soutien des associations familiales et leur implication en demandant au gouvernement leur régularisation.

Les sans-papiers ont passé quatre heures dans les locaux de l'association qui rassemble de nombreuses fédérations de l'aide à domicile, et exprimé leurs revendications.

Cette interpellation s'est terminée par une réquisition et une expulsion violente : après avoir cerné le bâtiment la police est entrée dans les locaux brutalement en tabassant des personnes et en brisant tables et fenêtres ! Il y avait là des familles avec enfants en bas âges, et des femmes enceintes. Une personne a été évacuée d'urgence à l'hôpital et a eu cinq points de suture à la tête.

Nous dénonçons ces violences et sommes consternés qu'une association telle que l'UNAF fasse appel aux forces de l'ordre dans un tel concours de circonstance.

Devant la situation, les sans-papiers ont d'ailleurs reçu le soutien de nombreuses personnes du quartier qui sont restées avec eux tout au long de cette expulsion.

[Source : 9ème Collectif]

Appels à la régularisation

Diverses organisations syndicales se sont prononcées pour des régularisations massives.

Les syndicats d'inspecteurs du travail ont demandé à leur tour, lundi, « l'ouverture immédiate de négociations avec les partenaires sociaux ». Rappelant qu'ils n'ont pas pour « mission de faire la chasse aux travailleurs sans papiers », mais « de contrôler que tous les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, bénéficient des dispositions protectrices du code du travail », ils accusent le ministère de l'immigration de leur attribuer un rôle qui n'est pas le leur.

Didier Chenet, président du Syndicat national des hôteliers, restaurateurs cafetiers et traiteurs (Synhorcat), a réclamé, lundi, une « régularisation massive ». Selon lui, « si on régularise au cas par cas », ce serait « un non sens et une perte économique ». Son homologue de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), André Daguin, a affirmé la nécessité de régulariser 50 000 travailleurs. « On n'est pas du tout dans cette échelle de grandeur », réplique le directeur de cabinet du ministre de l'immigration, qui refuse de livrer un chiffre précis mais évoque « quelques centaines de régularisation » depuis le début de l'année.

Une dizaine de patrons du Groupement des entreprises pour la régularisation de leurs salariés (GERS) devraient présenter, mercredi 23 avril, une « projet de loi » visant à régulariser les employés sans-papiers, qu'ils veulent soumettre au ministre du travail Xavier Bertrand.

« Pédagogique, ce texte vise à prouver le caractère précieux et nécessaire du salarié étranger, non substituable », explique Jean-Pierre Mignard, avocat engagé auprès de Ségolène Royal, qui a participé à sa rédaction. Un article de cette « projet de loi » prévoit la suppression de toute poursuite pénale pour les employeurs qui demandent la régularisation de travailleurs sans papiers qu'ils ont embauchés légalement.

[Source : Le Monde]

Selon *Droits devant !!*, les préfectures de Paris, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne devaient ouvrir « des guichets afin d'engager concrètement ce processus de régularisation ». La procédure devait être engagée « sur la base des documents relatifs à la qualité de travailleur des grévistes (contrat de travail, fiche de paie, promesse d'embauche) », ajoutait l'association dans un communiqué.

Un porte-parole a précisé que ces avancées auraient été obtenues lors d'une rencontre, lundi soir, entre des responsables CGT – avec lesquels travaille *Droits devant !* – et le cabinet du ministère de l'immigration.

Selon l'association, ce processus « concerne également des femmes travaillant dans l'aide à la personne, à partir principalement de la promesse d'embauche ». « Des travailleurs non déclarés, sans fiche de paie ni contrat de travail, pourront également entrer dans le processus en produisant des pièces attestant de leur relation avec un employeur (badge de travail, planning, chèques de l'employeur, témoignages) », indique-t-elle.

Ces demandes de régularisation ont été relayées par des responsables patronaux, tel le président de l'Union des industries et des métiers de l'hôtellerie (UIMH), André Daguin, qui la réclame pour cinquante mille à cent mille travailleurs.

[Source : Reuters]

En Espagne...

Entre le 7 février et le 7 mai 2005, l'Espagne a procédé à une opération de grande ampleur qui a abouti à donner un titre de séjour et de travail à près de 580 000 travailleurs étrangers sans papiers.

C'est l'employeur qui devait formuler la demande, en garantissant au salarié sans papiers un contrat de travail d'une durée minimum de six mois. Cette exigence était réduite dans certains des principaux secteurs employant de la main-d'œuvre étrangère, comme l'agriculture et pour les employées de maison. Le sans-papiers devait démontrer qu'il était arrivé en Espagne avant août 2004.

[Source : Le Monde]

Samedi 19 avril, neuf salariés du très sélect restaurant *Le Café de la Jatte* à Neuilly ont rejoint l'action. Et dimanche après-midi, cinq autres encore du restaurant *Charly Birdy*, rue de la Boétie à Paris leur ont emboîté le pas, soutenus cette fois les syndicats *Solidaires* et la CNT Ile-de-France.

Inédite, cette grève coordonnée et simultanée, lancée par la CGT le 15 avril, touchait alors plus de 500 salariés sans-papiers, entraînant le blocage d'une vingtaine d'entreprises franciliennes de la restauration, du bâtiment et du nettoyage.

Le cabinet du ministre de l'immigration déclarait que « c'est aux préfectures qu'il appartient d'apprécier, au cas par cas, les demandes de régularisation en prenant en compte les tensions existantes dans certains secteurs ». « L'application de l'article 40 [« amendement Lefebvre »] doit rester marginale. Il n'est pas question de pourvoir les besoins économiques par la régularisation de sans-papiers. La priorité est de recourir à l'immigration régulière ».

Pour André Daguin, président de l'UMIH, principale organisation patronale de l'hôtellerie-restauration, « quand un patron a embauché un salarié, à la vue de papiers dont il ne sait s'ils sont vrais ou faux, qu'il le déclare, paye ses charges, que le salarié lui-même s'acquitte de ses taxes et impôts, comment peut-on continuer de parler de travailleurs clandestins ? Il n'y a pas d'autre solution que de les régulariser. » Il estime à 50 000 le nombre de salariés concernés dans la restauration. Et de rappeler : « Notre secteur crée chaque année 20 000 emplois solde net. Et ces sans-papiers ont contribué à les remplir pour une part, puisqu'ils ont été déclarés. »

Le député UMP des Hauts-de-Seine, Frédéric Lefebvre, auteur de l'amendement qui a conduit à ouvrir cette possibilité d'une régularisation par le travail, n'est lui pas surpris du mouvement. « Nous avons levé un tabou, il est normal qu'il y ait des actions collectives », relève-t-il. « Dans certains départements, les régularisations seront nombreuses, dans d'autres il y en aura peu. L'essentiel est que nous restions sur une logique économique », ajoute le député.

[Source : Le Monde]

HAMID, VENU EN SOUTIEN.

Je suis un vieux militant CGT-RATP, mais je me suis senti trahi et j'ai jeté ma carte. Les syndicats sont muselés par M. Sarkozy. Les journalistes aussi. En ce qui concerne les Sans-papiers, on a ouvert l'Europe à 27 pays. On a oublié que les Africains, leurs parents ont participé à la libération de la France, à la constitution de ce pays, à l'économie française. Si les gens d'Afrique du nord et d'Afrique noire sont là, c'est qu'ils sont d'ex-colonisés francophones, c'est pour ça qu'ils ne vont pas en Angleterre! C'est de l'his-

toire de France, ça ! Il y a 400 000 sans-papiers en France, on ne peut pas dire qu'on en régularise 600 et pas les autres ! On veut tout le monde ou personne. Le cas par cas c'est un piège hypocrite. Ils ramassent les dossiers et ils connaissent les noms. Les gens sont convoqués, ils croient qu'ils vont avoir un récipissé et on les expulse pour avoir les quotas des 25 000. On est tous des enfants d'imigrés, y compris M. Sarkozy. Mais nous on peut aller chez eux faire du tourisme, des safaris. Quand on va chez eux c'est l'accueil et quand ils viennent chez nous, on les jette.

« Restez là ! Vous avez le droit »

MATHIAS, VENU EN SOUTIEN
C'est le cœur qui me guide. Tout le monde devrait en faire autant, mais c'est chacun pour sa peau. Tout le monde est dans sa petite bulle. L'égoïsme des consommateurs... A ça on oppose la solidarité. Ce que vivent les sans-papiers c'est une horreur, mais il faut plutôt remettre en cause le fondement de la société, il y a un problème de fond. On n'a plus de temps pour nous. Est-ce qu'on est condamnés à un travail métro-boulot-dodo ? On travaille pour produire des richesses. Mais il y a des richesses pour tout le monde. Le problème des sans-papiers, ça doit amener à la question du travail dans notre société. Travailler pour qui, pour quoi ? Travailler aujourd'hui c'est mettre en péril la planète... Je suis là par soutien, mais aussi pour parler aux gens. On ferait mieux d'élargir le débat, de demander moins d'heures de travail et pas de papiers du tout. C'est les papiers qui conditionnent le système. Il y a toujours

plus de gens qui en ont ras-le-bol. Les travailleurs, les lycéens, les parents d'élèves... les gens en ont marre, pour eux la vie n'a plus aucun sens. Le problème c'est que si un sans-papiers a des papiers, il va travailler il va avoir sa petite voiture, il va s'endormir. J'angoisse pour l'avenir. On me dit d'étudier, de travailler pour avoir une place dans la société, mais est-ce que ça a un sens de trouver une place dans une société qui n'a plus de sens ? Je suis très angoissé comme beaucoup de jeunes. Ceux qui cassent, c'est une vengeance légitime. Ils sont en colère et devant un mur. Or on ne discute pas avec un mur, on le détruit.

« Pas de papiers du tout ! »

JENNY, VENUE EN SOUTIEN

J'ai été sans-papiers en Irlande. Un an après mon arrivée en 2000, j'avais mes papiers.

Je suis arrivée direct de Côte-d'Ivoire. Les mêmes histoires de guerre et tout. J'ai demandé le statut de réfugié politique. J'ai fait un dossier, j'ai donné des preuves que j'étais en danger, que je n'avais rien qui me restait dans mon pays. J'ai d'abord été à l'hôtel un mois et demi, puis on m'a donné un logement, à cause des enfants. Six mois après j'ai eu l'interview. Ils ont mis un an pour me répondre, mais j'avais le droit de travailler. Et d'étudier. J'ai d'abord suivi des cours d'anglais, puis j'ai commencé une formation de sage-femme. Il y a des mouvements comme ici en Irlande, mais là-bas, ils ne laisseraient jamais les gens dormir par terre avec des enfants !

Si vous ne voulez pas donner des papiers aux gens alors il faut fermer les frontières. Mais ceux qui sont là, vous ne pouvez pas les laisser comme ça.

« Depuis des siècles, les êtres humains voyagent pour chercher leur pain. Les Italiens sont partis en Amérique parce qu'ils crevaient la dalle. Les Français sont allés au Canada pour travailler. Ces immigrés ne sont pas les premiers à s'être déplacés de chez eux. Les êtres humains se déplacent pour chercher à nourrir leur famille quelle que soit leur couleur. La terre devrait être sans frontières ».
X, venu en soutien.

Vendredi soir, si la coordination 75 comme la CGT campaient sur leurs positions, ils avaient toutefois décidé de défiler ensemble samedi, sur la proposition de l'UD de Paris. «C'est la preuve que la situation s'améliore», estime Djibril Diaby, délégué de la Coordination 75. Toutefois, les salles de la Bourse du travail sont toujours fermées.

Sissoko Anzoumama, porte-parole : « On veut une égalité de traitement »

On s'est fâchés contre la CGT. Depuis le 15 avril, on est sur les piquets de grève. Ils nous ont dit : « Vous, vous êtes habitués avec les listes, nous on veut occuper les entreprises pour embêter le patronat ». Nous on a dit qu'on acceptait. Lors de la réunion du 24, ils nous ont dit qu'ils avaient déposé 600 dossiers au ministère, et que celui-ci a répondu : « jusqu'à 1 000, ok, mais pas plus ». Ils nous ont dit : « Ne déposez pas de piquet de grève ». Nous on s'est fâchés. C'est quoi ça ? Vous nous dites de faire un piquet de grève et la semaine d'après c'est l'inverse ? On s'est senti trahis par la CGT. On est venus ici en amis. Avant de venir, on a déposé 1 000 dossiers de la coordination. Les centres de réception nous ont dit : « on ne prend pas les dépôts collectifs ». On nous a dit d'y aller individuellement, dans le cadre des 30 métiers. Les métiers qui nous concernent, c'est le bâtiment ou la restauration. Nous, nous voulons élargir la jurisprudence à tous les sans-papiers. On nous a dit : « adressez-vous à la CGT ». Nous ne sommes pas venus ici en

ennemis, mais en amis. La presse ne fait pas la différence entre faire une occupation et demander de l'aide. Je suis à la CGT, encarté depuis cinq ans. Ici c'est la maison des travailleurs, on est chez nous. Ils nous ont dit de travailler avec eux sur les nouveaux piquets de grève. Puis ils sont allés au ministère et ils n'ont pas parlé de nous. Nous aussi on paie des impôts et on a des fiches de paie.

« Si on reçoit une réponse favorable, on part tout de suite. Sinon, on attend la force »

Comme les gens qu'ils soutiennent. On est 600. La grande salle est fermée, toutes les salles sont fermées. Ils ne veulent pas ouvrir les salles, ils disent qu'il faut que la direction décide. On a fait cinq réunions avec eux. On a toujours proposé de travailler avec eux. À l'époque ils avaient une cinquantaine de grévistes. On a tendu la main à la CGT. Nous ici on est des travailleurs sans

papiers, mais un ou deux par entreprise. Ça n'a pas de sens de lancer une occupation dans ces conditions. On préfère arrêter notre travail pour venir occuper notre maison, ici. La plupart des gens sont été licenciés : tu ne te présentes pas au travail une fois, deux fois, c'est fini ! Mais beaucoup ont été licenciés avant. Depuis la loi Hortefeux ils envoient beaucoup de contrôle dans les entreprises.

On a revu la CGT mais ça n'avance pas. Ils campent sur leurs positions et nous aussi.

On demande un accord écrit pour une égalité de traitement avec les grévistes. Que les dossiers reçoivent une réponse favorable, et on part tout de suite. Sinon, on attend la force. On a déposé 1 000 dossiers le 30 avril, on exige le même traitement que ceux de la CGT. On est 600 sur place. Les gens sortent pour amener les enfants à l'école. D'autres dorment à la maison. Aux heures de pointe on est 800, 1 000 personnes. Les associations qui nous soutiennent nous ont amené des couvertures et à manger. Si ça ne suffit pas, on se cotise et on achète. Si les gens veulent nous aider, on a besoin de nourriture, de couvertures, de couches et de lait pour les enfants.

« On a besoin de papiers pour voir tout »

BA MAMADOU, 31 ANS.

Chaque soir il ya de nouvelles personnes qui arrivent. On laisse la porte ouverte, les gens arrivent jusqu'à 2, 3h du matin. Je viens du Sénégal. Je suis en France depuis 2001 et depuis 3 ans dans le collectif.

Je suis électricien, j'ai arrêté mon travail pour l'occupation. Sinon tu ne peux pas rester tout le temps. On ramasse des cartons dans la rue pour la nuit, on dort comme ça.

TRAORÉ YELLI, 33 ANS.

Je suis en France depuis 2000. Je paie mes impôts, je déclare tout. Je travaille dans l'hôtellerie. Depuis 3 ans j'ai un CDI dans un hôtel-restaurant à Paris. Je n'ai pas quitté mon travail. Je suis fatigué mais je ne me repose pas, je viens lutter ici. Je travaille avec des faux papiers. Mon patron s'en fout, il a besoin de travailleurs. Sans moi ça serait le bordel là-bas. On veut des papiers comme tout le monde, pour voyager comme tout le monde, comme Monsieur Sarko même. Depuis 8 ans que je suis là, je ne peux même pas prendre le TGV pour aller à Lyon ! L'année dernière j'avais un mois de vacances, j'étais invité en Normandie, et j'ai refusé parce que je n'avais pas de papiers. On a besoin de se promener pour voir tout. Si t'as pas de papiers t'es obligé de rester dans le 75. Si t'as tes papiers tu prends ton billet de TGV et il y a de l'argent dans les caisses, c'est important même pour la France.

TÉMOIGNAGE

Aujourd'hui ça fait huit ans que je suis en France, un pays que j'aime beaucoup. J'ai toujours cru que c'était le meilleur pays au monde, cette France qui signifie liberté, égalité, fraternité – jusqu'à mon arrivée au centre de rétention qui est tout simplement une prison pour les sans-papiers. Une prison où 90% des détenus son venus en France pour l'utilité de la France. La moitié sont arrivés ici avec leurs combinaisons, leur « tenue de travail ». Il y en a même avec leur matériel et leurs chaussures de sécurité...

J'ai jamais eu un problème jusqu'à ce que j'aie chercher du travail en interim. J'y ai trouvé du travail, mais on m'a envoyé la police deux semaines après. Alors je me suis fait menotter devant quelques collègues et mon chef. Puis on m'a ramené en G.A.V. Trois jours après je me suis trouvé dans ce centre. Je me suis fait fouiller comme il faut : je suis resté en caleçon pendant quelques minutes, on m'a prit en photo, on m'a donné ma carte, un savon, un dentifrice. Je commence à connaître du monde et des histoires des fois bizarres et dégueulasses. Pour certains c'est malheureux, des détenus qui sont en France depuis des vingtaines d'années et qui ont des enfants et qui sont menacés d'expulsion et de ne plus voir leurs petits. Mais le truc qui m'a choqué le plus c'est qu'il y avait un détenu qui a apparemment refusé de prendre l'avion : tout simplement il s'est fait casser les pied, les bras et ils l'ont ramené encore au centre pour l'expulser une semaine après. Il arrive pas à marcher sans les « béquilles ». Je me demande comment ils peuvent laisser cette personne au centre. Ils ne le ramènent même pas à l'hôpital. Il y en a qui vont en prison [suite au refus d'embarquement]. Et lorsque le juge des libertés les relâche, ils sont accueillis dès leurs sortie par les policiers en embuscade. Qui les ramènent aussitôt au dépôt...

Je croyais que l'époque des « S.S. » était terminée. On est comme des déportés, il nous manque juste l'étoile ou le croissant. Malgré tout : Vive la France, pays des droits de l'homme qui a des papiers.

LA LUTTE CONTINUE

Semaine chargée pour le 9^{ème} collectif

Cette semaine, les infatigables du 9e collectif ont tenté deux occupations à Paris. Après l'UNAF, mardi 6 mai [voir page 5], c'est l'église de Ménilmontant où une cinquantaine d'entre eux sont entrés vendredi après-midi. Tandis que les gendarmes mobiles arrivaient par la rue de Ménilmontant et la rue Etienne Dolet, et que le prêtre leur ouvrait la grille, quelques dizaines d'habitants du quartier criaient devant l'église leur solidarité aux sans-papiers et leur hostilité à la politique du gouvernement. Le temps de faire le tour de l'église, et les sans-papiers étaient déjà expulsés, sans violence cette fois-ci. Les militants du 9ème et leurs soutiens se sont alors réunis derrière leur banderole orange et ont descendu la rue de Ménilmontant en manifestant. La tension est montée d'un cran lorsqu'une jeune femme tenant par la main une petite fille a reçu un coup de casque sur la tête, involontaire paraît-il. Tout cela a fini en rires lorsqu'un des CRS a expliqué : « Vous comprenez, il y en a qui sont bourrés parmi nous »...

QSP

GRANDE-BRETAGNE

Appel à l'amnistie des sans-papiers

Les quatre principaux candidats à la mairie de Londres se sont prononcés pour une amnistie des sans-papiers qui ont un travail dans la capitale britannique. Une démarche qui vise à peser sur le gouvernement.

Une impressionnante coalition d'hommes d'affaires, de personnalités politiques, de dignitaires religieux et d'animateurs socioculturels s'est prononcée, le mercredi 9 avril, pour une amnistie des immigrés clandestins qui résident au Royaume-Uni depuis plusieurs années et peuvent réussir les tests prouvant qu'ils sont utiles à la société britannique.

Les quatre principaux candidats à la mairie de Londres, dont le conserva-

teur Boris Johnson qui va à l'encontre de la politique officielle de son parti, soutiennent la campagne qui vise à offrir aux travailleurs sans-papiers la chance de s'intégrer dans la société et d'obtenir les documents leur permettant de travailler et de payer leurs impôts en toute légalité. Les nouveaux contrôles mis en place par le gouvernement en matière d'immigration ont été remis en question par la Haute Cour, qui les a jugés illégaux et injustes. Les changements apportés par le ministère de l'Intérieur au Programme pour les migrants hautement qualifiés qui pourraient entraîner des milliers d'expulsions ont été taxés d'« injustice flagrante et d'abus du pouvoir » par les juges. Les pressions en faveur d'une amnistie générale se sont intensifiées à la suite de la campagne menée par London Citizens, la plus grande association d'habitants de la capitale. Les quatre candidats à la mairie – le maire travailliste Ken Livingstone, le libéral-démocrate Brian Paddick, la candidate des Verts Sian Berry et Boris Johnson – sont favorables à cette proposition.

Les estimations du nombre de travailleurs irréguliers varient de 500 000 à 700 000, dont la moitié pourraient être des demandeurs d'asile déboutés. On considère que les deux tiers des immigrés clandestins travaillent à Londres et sa périphérie dans les secteurs du nettoyage, de la restauration, de l'hôtellerie et de la construction.

Jusqu'ici, le gouvernement s'est constamment refusé à accorder une amnistie générale, au motif qu'elle entraînerait un fort accroissement du nombre d'immigrés. Mais un rapport de l'Institut de recherche sur la politique des pouvoirs publics conclut qu'en autorisant les immigrés clandestins à travailler légalement et à payer des impôts le pays pourrait encaisser entre 1 et 3,3 milliards de livres [entre 1,25 et 4,12 milliards d'euros].

S'ils répondaient aux multiples conditions d'intégration exigées, aux termes de ces propositions les sans-papiers pourraient prétendre à la nationalité au bout de deux ans.

[Source : The Independent, Courrier international]

La marche de Lille à Paris des Ch'tis Sans Papiers

« Bienvenue aux Ch'tis Sans Papiers ! » C'est ce que l'on a entendu partout à Seclin, Saint-Amand, Raismes, Valenciennes, Wavrechain... partout les travailleurs sans papiers ont reçu un accueil enthousiaste et populaire. Des syndicalistes, des militants des Droits de l'Homme, des citoyens, des élus de gauche se mobilisent pour traduire dans les faits cette valeur qui fait la France que nous aimons : terre d'accueil, de fraternité et d'égalité entre les humains.

À Valenciennes, coup de théâtre, Mme Phillipon adjointe UMP d'une mairie où siègent deux Ministres du gouvernement, reçoit au nom de la mairie les Ch'tis sans-papiers marcheurs, leur distribue des boissons vitaminées et prend l'engagement de saisir à la fois le Préfet du Nord et le gouvernement pour demander le « réexamen » des dossiers. Les élus de plusieurs communes (Douchy, Tri Saint Léger, Escaudain, Wavrechain, Houdhain, Prouvy, Bouvignies, Valenciennes, Haveluy, Marly, Fresnes, Quiévrechain, Raismes, Saint Amand, Anzin, Denain, etc.) environnantes sont présents pour exiger la régularisation des sans-papiers.

De Bordeaux, Angoulême, Marseille, Valence, les appels se multiplient pour lancer des manifestations de soutien pour relayer et accompagner la progression des Ch'tis marcheurs sans-papiers vers Paris.

L'étape de Hénin Beaumont, seule commune avec une forte présence Lepéniste, est un test véritable pour forcer l'UMP, Sarkozy/Hortefeux, à choisir entre les valeurs fondatrices de la République et le recyclage dans l'UMP des idées racistes et xénophobes de l'extrême droite fasciste.

L'étape du cimetière musulman profané de Notre Dame de La Lorette est aussi un test pour contraindre à un choix gouvernemental clair et net pour le retour à une France terre d'accueil, de fraternité, d'égalité dans le respect de l'identité multiculturelle, multiconfessionnelle et laïque.

Le médiateur de la République, J.P. Delevoye, s'engageait à recevoir une

délégation de marcheurs, le 7 mai, à la Médiature, à Paris. Le CSP59 demande aussi une audience à l'arrivée de la marche à Paris le 10 mai, journée dédiée à la commémoration de la traite et l'esclavage des noirs, crime contre l'humanité, que les manifestations prévues à cette occasion fusionnent avec la manifestation appelée par la CNSP en mettant en tête d'une manifestation unique et unitaire les Ch'tis sans-papiers marcheurs et les sans papiers de la restauration en grève avec occupation de leurs restaurants en région parisienne. Cette unité, nous la devons à la mémoire de feu Aimé Césaire, combattant émérite de la cause des esclaves, des colonisés et antiraciste.

Le CSP59 demande aussi une audience au Ministre Brice Hortefeux, au Président de l'Assemblée Nationale et aux Présidents de chaque groupe parlementaire de l'Assemblée Nationale. Le CSP59 demande enfin une audience au Maire de Paris.

À tous nous voulons remettre un mémorandum sur la question sociale et citoyenne des travailleurs sans-papiers.

Fait à Lille le 23/04/08

ANICHE – DOUAI

Compte-rendu de la 5ème journée de marche des Ch'tis Sans-Papiers

Notons tout d'abord que les marcheurs ont aujourd'hui été accompagnés par une vingtaine de Ch'tis Soutiens, le député de la seizième circonscription du Nord M. Candelier, des camarades de la CGT, du PCF et de la LCR.

Globalement la journée s'est bien passée et ce malgré le fait que la fatigue se fasse sentir un petit peu. Ce matin les marcheurs ont quitté Aniche pour rejoindre Douai en marquant une étape à Sin-Le-Noble. Etape importante de leur marche car ils ont été accueillis par le maire de cette commune, Christian Entem, qui était accompagné par une élue commu-

nale. Les marcheurs ont alors été invités à déjeuner dans la ville. De plus lors de ce repas nos camarades les courageux marcheurs ont reçu la visite de journalistes de France 5 pour l'émission « C'est dans l'air » (que vous pouvez retrouver en ligne).

Puis ils ont visité la maison d'un résistant communiste de la seconde guerre, maison qui sert aujourd'hui de local pour la section PCF de Sin-Le-Noble. Après cette halte ils ont repris la route en direction de Douai où ils ont effectué un rassemblement sur une place avant de rejoindre la maison des associations ou un débat sur la liberté eut lieu. Ils sont ce soir accueillis par l'Union Locale CGT de Douai qui a organisé un barbecue pour le ravitaillement. Dans le même temps une délégation de trois sans papiers furent reçus par un adjoint, au maire UMP de Douai, M. Bufquin Bruno. Pour cet entretien ils étaient accompagnés de Jacques Leclercq secrétaire générale de l'UL CGT, de Jean François Larosière, Président d'IDM et de la camarade secrétaire de la section PCF de Douai. L'entretien s'est bien passé, ce fut un vrai dialogue, Mr Bufquin a interrogé les sans papiers sur les motivations qui les poussent actuellement à se mettre en marche. Ils ont trouvé en face d'eux une personne intéressée et compréhensive. Bien évidemment les sans papiers ne se leurrent pas et savent que leur lutte n'est pas finie.

Bonne soirée et « Camarades, la marche continue! »

26 AVRIL

Conférence de presse au cimetière Notre Dame de la Lorette des ch'tis sans-papiers marcheurs de Lille à Paris

Mesdames, Messieurs les journalistes, Camarades et amis,

Samedi 26 avril à 10 heures

Les Ch'tis sans papiers marcheurs se recueillent sur les tombes musulmanes profanées du cimetière de Notre Dame de La Lorette.

Après le recueillement une conférence de presse est organisée.

PARIS : LE CSP 75 À LA BOURSE DU TRAVAIL DEPUIS UNE SEMAINE

« On est venus en amis. On est chez nous »

Plusieurs centaines de Sans-papiers de la Coordination 75 occupent la Bourse du travail depuis une semaine. Ils manifestent ainsi leur colère et leur demande de soutien auprès de la CGT qui a présenté 1000 dossiers des travailleurs grévistes auprès de la préfecture de Paris, mais à refusé d'ajouter ceux de la Coordination 75 à leur dépôt, soutenant qu'il n'y a que l'occupation d'entreprises qui fonctionne et que les occupants de la Bourse sont "instrumentalisés".

Le 15 avril dernier, coordonnés par la CGT et Droits devant !!, 600 travailleurs sans-papiers déclenchaient une grève et l'occupation de plusieurs entreprises d'Ile-de-France. Les 600 dossiers furent présentés collectivement à la préfecture, qui a accepté d'en recevoir 1 000. La coordination 75 a elle déposée 1 000 autres dossiers le 30 avril à la préfecture, laquelle a répondu qu'il fallait s'adresser... à la CGT ! Mais celle-ci a refusé de présenter les dossiers de la coordination 75, expliquant qu'elle préférerait s'occuper des grévistes. Les sans-papiers de la

coordination 75 se sentant trahis par des amis, ont décidé d'occuper la Bourse du travail, où ils campent depuis vendredi 2 mai.

La position de la CGT est que la Coordination s'est trompée de cible en occupant la Bourse du travail, et que seules les occupations d'entreprises pouvaient peser sur le gouvernement. Elle a déclaré qu'elle ne ferait pas usage de la force pour déloger les sans-papiers, mais rejette leurs demandes de solidarité : « Cette occupation n'apporte rien. Elle est complète-

ment instrumentalisée par quelques meneurs (...). Nous, nous menons une lutte encadrée et structurée » (Rémi Picaud, CGT commerce Paris, interviewé par l'Express, mardi 6/5).

La coordination 75, qui explique avoir travaillé et soutenu la CGT sur les piquets de grève, se sent flouée. Nous publions quelques interviews des personnes rencontrées sur place, femmes et hommes occupants, ou "avec-papiers" venus en soutien.

ZINAB MAIGA

J'ai appris la nouvelle de l'occupation à la radio, et je suis venue. C'est un mouvement de travailleurs sans-papiers. Je travaille, c'est pour ça que je suis là. Je suis malienne, en France depuis 2002. Je suis femme de chambre dans les hôtels, depuis trois ans. Quand mon employeur a su [qu'il fallait vérifier la régularité des employés], il m'a appelé et m'a demandé si mes papiers étaient vrais ou faux. J'ai répondu qu'ils étaient faux. À l'embauche, il ne m'avait

« Je travaille, c'est pour ça que je suis là »

rien demandé. La loi Hortefeux a notifié à tous les employeurs de vérifier les papiers de ses employés. Comme mon employeur veut me garder, il m'a dit d'amener toutes les preuves, les promesses d'embauche et le contrat de travail, plus mon loyer. Il a dit qu'il irait lui-même à la préfecture car il y a un guichet spécial pour les employeurs qui veulent régulariser leurs employés. La balle est dans son camp maintenant.

AÏSSATA MOUSSA CONTÉ

Je suis arrivée en France en 2004, de Mauritanie. J'ai fait une demande d'asile politique en 2005, mais elle a été rejetée. Je suis en danger dans mon pays, je suis recherchée. Il y a eu la guerre, ils ont tué ma famille, on s'est retrouvés seuls dans la rue.

« Ici, c'est la solidarité »

Depuis 1989 on vivait dans des camps de réfugiés. J'en ai eu marre de vivre comme ça, j'ai pris un bateau à Nouakchott pour venir en France, toute seule. J'ai un enfant là-bas, j'ai dû le laisser, je n'avais pas le choix.

Ici, j'ai gardé des enfants, j'ai travaillé 8 mois chez une dame âgée de 86 ans qui me logeait et nourrissait, je lui faisais le ménage et m'occupais d'elle. Je gagnais 400 euros par mois. Mais ça ne l'arrangeait pas que je sois au noir, j'ai dû arrêter. Je fais des tresses parfois. Je passe beaucoup de temps à militer.

Quand le collectif m'a appelée pour l'occupation je suis venue. Ici c'est la solidarité. Il y a une caisse pour acheter à manger, chacun met un euro. Il y a des gens qui nous apportent à manger, comme Sandrine. Pour l'instant on est là. On exige la régularisation de tous ceux qui sont là.

SANDRINE, VENUE EN SOUTIEN

C'est la première fois que je milite, c'est par Kenny Arkana que j'ai découvert la lutte. Plus on creuse plus on se rend compte qu'on nous ment. Tu peux baisser la tête, ce que je faisais jusqu'à présent...

On a perdu la suite de l'enregistrement, et les lecteurs nous pardonneront peut-être, car on aura compris que ce que Sandrine veut dire, c'est qu'à partir de maintenant elle voit les choses autrement. Que de se battre, de soutenir, la cause des sans-papiers, de s'affronter à l'État, aux flics et aux idées reçues, c'est devenu sa nouvelle passion. Et que, plutôt que de se résigner au désespoir, il y a toujours mieux à faire, ne pas laisser l'ordre arrogant s'imposer... Plus fort que la musique, plus beau les idées, le souffle d'un monde naissant, en ce début de siècle fracassé où tout reste à réinventer. Qui l'eût cru ?

Les sans-papiers qui ont engagé le mouvement le 15 avril sont des travailleurs. En se mettant en grève sur leur lieu de travail, ils font la démonstration de leur rôle et de leur place dans la société. Ils luttent pour les droits et la dignité de tous les sans-papiers.

Comme la CGT l'a dit à maintes reprises, il n'est pas question d'exposer, face à la préfecture, des non-grévistes tant que les dossiers de ceux qui sont dans le mouvement n'ont pas été résolus positivement.

Depuis le vendredi 2 mai, des sans-papiers emmenés par la coordination des collectifs de sans-papiers du 75 occupent la Bourse du travail demandant à la CGT de prendre les dossiers refusés par la préfecture de police de Paris. Cette provocation de la préfecture a conduit des sans-papiers à se tromper de cible. La CGT regrette cette occupation car la véritable cible est Sarkozy, son gouvernement et le patronat.

Toutefois, la CGT n'envisage pas de faire évacuer les lieux par les forces de l'ordre, ce qui n'a jamais été dans ses pratiques.

Par ailleurs, elle alerte les travailleurs sans papiers qui occupent la Bourse du travail que toute grève doit se faire dans l'entreprise, face à l'employeur, décidée collectivement, sous la couverture légale d'une organisation syndicale.

C'est sous la pression des travailleurs sans papiers grévistes que le gouvernement a fait savoir qu'il donnait des instructions aux préfectures de la région parisienne pour examiner les 1 000 dossiers déposés.

C'est en régularisant au plus vite ces travailleurs toujours en grève, occupant leur lieu de travail pour certains depuis le 27 mars, que le gouvernement, à travers les préfectures, doit assumer ses responsabilités et arrêter toute forme de provocation tendant à opposer les travailleurs sans papiers entre eux.

En organisant et soutenant les grèves de travailleurs sans papiers, la CGT est pleinement dans son rôle de syndicat.

Union Départementale CGT 75
[Rappelons que l'année dernière, la CGT expulsait manu-militari les sans-papiers du 9ème collectif qui occupaient la Bourse du Travail pendant la campagne électorale – et partaient de là, à répétition, pour manifester devant la permanence du candidat Sarkozy. La violence de cette expulsion injustifiable, alors que le 9ème collectif occupait pacifiquement, en prenant soin de ne pas gêner les activités syndicales, avait provoqué des remous à l'intérieur même de la CGT, à l'origine de

À COLOMBES, CHEZ « PASSION TRAITEUR » 17 régularisations, trois refus : la grève continue !

Sur les vingt travailleurs sans-papiers en grève depuis le 15 avril 2008 dans l'entreprise « Passion traiteur » à Colombes, dix-sept ont été régularisés mardi 6 et mercredi 7 mai. Selon les dires du patron, que la préfecture aurait contacté, les trois derniers, pas encore convoqués, ne seraient pas régularisés. Cette décision préfectorale, relayée par le patron aux grévistes, pose une question de fond : la préfecture ne régularise-t-elle que les travailleurs sans-papiers choisis par le patron selon l'évaluation de ses profits financiers ? Ces vingt travailleurs sans-papiers, exploités depuis des années, ne deviennent-ils pas trop coûteux au patron dès lors qu'ils sont tous rétablis dans leurs droits et que le patron devra désormais payer les charges salariales et patronales réelles ? N'y a-t-il pas là un calcul patronal de bas étage à sacrifier trois de ces vingt au nom de la balance économique de son entreprise – les dix-sept travailleurs sans-papiers régularisés ayant droit désormais à leurs congés payés, à leurs heures supplémentaires, au bénéfice de leurs cotisations retraite, Assedic... ?

Ces accords patronat-préfecture risquant de se reproduire sur l'ensemble des autres entreprises en grève, les dix-sept régularisés de « Passion traiteur », inscrits dans l'ensemble du mouvement, ont décidé de maintenir le piquet de grève jusqu'à la régularisation de leurs trois camarades.

En ce sens, nous attendons les décisions de la préfecture qui convoque les trois derniers travailleurs sans-papiers du *Café la Jatte* ce vendredi 9 mai.

Régularisation de tout-e-s les travailleur-e-s sans-papiers en grève.
Régularisation globale de tout-e-s les travailleur-e-s sans-papiers.

Droits devant ! !

On peut toujours diffamer...

En tous les cas les occupants de la bourse du travail rue Charlot se bougent et ont osé déborder la CGT ce qui n'a pas été le cas pour les cheminots par exemple.

Arracher vos étiquettes et vos idéologie et blabla divers. Venez vivre la solidarité sur le terrain. Il est temps de vivre ce qu'on pense. L'occupation n'est pas facile, les occupants dorment dans les couloirs et sur des cartons dans la cour. Ils s'autogestionnent comme ils peuvent. Pour la bouffe c'est pas facile.

Ils apprécient le soutien des avec-papiers parce que ça les fait se sentir moins seul. Il est urgent de faire se converger les luttes parce que nous avons un ennemi commun et ça il faut pas l'oublier. Arrêtez de vous empêtrer dans des querelles superficielles. Nombre d'entre eux ont connu les centres de rétention, et vous avez beau vous prendre la tête pour justifier votre dilletantisme et la mollesse de vos convictions, vous restez les bienvenus dans la réalité et le présent.

C'est maintenant qu'il faut partager leur combat qui prendra de la puissance selon notre capacité à laisser de côté notre purisme militant, prompt à la critique désabusée et aux préjugés primaires. Ne soyons pas fatalistes, un peu de bonne volonté et l'évolution est possible. Vous savez très bien ce que c'est que d'occuper avec toutes les pressions que cela implique, alors venez.

[Source : Indymedia]

MARCHE DES CH'TIS SANS PAPIERS 8ème journée Samedi 26 avril Lens - Arras

Cette huitième journée a commencé tôt pour que les marcheurs puissent rejoindre le cimetière de Notre Dame de Lorette. Arrivés sur place ils ont comme prévu fait une conférence de presse face à un public restreint de journalistes (*la Voix du Nord*, *l'Humanité* et un journaliste qui prépare un documentaire...) avec la LDH, le GRIAM, Un militant de Sud rail, la Coordination Communiste 59-62, RESF, la LCR, la CGT, la FSU et des soutiens lillois, lensois et valenciennois venus les rejoindre sur cette étape. Dans ce lieu tragiquement célèbre suite aux profanations racistes de ce début de mois les Sans Papiers ont rendu hommage aux combattants tirailleurs morts pour la France. Ils ont ensuite rejoint la ville d'Arras où ils ont été accueillis par de nombreuses organisations associatives, syndicales et politiques ainsi que des arrageoises et arrageois venus les soutenir. Au rythme d'une batucada «Batukak» les sans papiers ont d'abord pu se rafraîchir sur une démarche spontanée d'un bar voisin du lieu d'accueil aux Grandes Prairies. Étaient présents la FSU 59-62, la Confédération Paysanne, le Cercle des écrivains et poètes de St Louis, Akozal, Attac Artois-Ternois, Colères du Présent, Comité Libérez-les, CSF, Ligue des Droits de l'Homme, PCF, RESF Arras/Lens, les ROBINS DES DROITS, Solidaires Arras, SUD Education, SUD Etudiants, UL-CGT Arras, UNEF Artois, Verts Artois-Ternois. La Confédération Paysanne a offert un pique-nique aux marcheurs, et s'en est suivie une conférence de presse où étaient essentiellement présents des médias de la presse écrite locale.

À 15h30 les marcheurs accompagnés d'environ 150 soutiens arrageois, Valenciennois et lillois ont rejoint le centre ville d'Arras en manifestation. Sur la Grand place d'Arras en délégation d'élus locaux ont accueilli les marcheurs et leur ont exprimé leur soutien, étaient présents, Catherine Genisson, député socialiste du Pas de Calais, Jacqueline Maquet, député

socialiste de Bapaume, Hélène Flautre, députée européenne des Verts. Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur-maire d'Arras n'ayant pu être présent se propose de rencontrer les marcheurs à Paris.

Ayant appris la présence de Xavier Bertrand, ministre du Travail et des affaires sociales à Arras, venu tenter de remobiliser l'UMP Local (dixit *la Voix du Nord*) les sans-papiers ont alors tenté de se diriger vers le lieu du meeting pour le rencontrer. Sur le trajet ils ont été stoppés par les forces de police, leur demande d'audience a donc reçu une fin de non recevoir. Il semblerait que cette fois ce fut un ministre de la République qui fut en visite « clandestine » à Arras.

La marche a en fin d'après midi rejoint la maison des sociétés où était organisé un débat public-discussion. Le soir les marcheurs ont été conviés par la Municipalité d'Arras à un repas au Foyer Anne Frank, et ils dormiront à l'auberge de jeunesse d'Arras.

[Source : CSP59]

CARNET DE ROUTE 27 ET 28 AVRIL Marche des sans-papiers de Lille à Paris...

**Dimanche 27 avril 2008
Arras-Bapaume-Arras**

Ce dimanche matin les marcheurs sans-papiers ont quitté Arras en voiture pour être déposés quelques kilomètres avant Bapaume. Ils ont donc rejoint cette ville en manifestant au son de leurs slogans de revendication. Sur place ils ont été accueillis par le conseiller général PS et maire de Beaulencourt, Jean Jacques Cotel, ainsi que par Marie Paule Sauvage de la Confédération Paysanne et des camarades de la CGT.

Ils ont ensuite rejoint une salle où été organisé un débat suivi d'un repas. À la fin de ce dernier les marcheurs et les soutiens ont passé un moment très agréable de discussion, d'amusement et de danse. Cette petite fête était organisée par un couple de soutien Sylvie et Vincent Leleu, c'est grâce à eux que ces échanges ont pu avoir lieu.

Vers 16 heures, ils ont repris la direction d'Arras en bus pour loger dans

les mêmes lieux que la veille, soirée marqué par des temps calmes et un peu de repos.

**Lundi 28 avril
Arras-Bapaume -Dury/Amiens**

Aujourd'hui, les courageux marcheurs ch'tis sans-papiers ont poursuivi leur périple en marchant pour leur dixième journée. Ils ont quitté Arras en bus pour être déposé à Bapaume ville départ de l'étape.

Ils ont rejoint la ville d'Albert, où le collectif de soutien à la marche composé de RESF, SUD Education, la CGT MEAULTE, l'UL CGT d'ALBERT, la FSU, l'Union des Africains, le Collectif des sans-papiers d'Amiens a organisé leur accueil.

Sur place ils ont été reçus à la Maison du Peuple par des camarades de la CGT (UL et Méaulte-Airbus), Gisèle Vaillant (CPH), Dominique Monchy (UL CGT), par Alain Vaillant (LDH et CGT), et par Marcel Dekervel (RESF et Sud-Education).

Ces soutiens les ont accueillis en leur offrant une collation. Ce fut surtout un moment de discussion, de prise de parole sur la situation des marcheurs mais aussi des sans papiers en général.

Ils ont par la suite rejoint la ville de Dury (proche d'Amiens) grâce aux soutiens motorisés qui les ont transportés. À Dury, les ch'tis sans papiers ont été reçus par Marcel Dekervel et Catherine Tettiravou du Collectif amiénois des sans-papiers et de RESF. Ils ont comme à leur habitude partagé des prises de parole sur leurs motivations. Ils ont été logés dans le Château de Dury (château utilisé habituellement comme centre de loisirs et d'accueil) où ils ont dîné d'un repas chaud.

POUR DIFFUSER

LE QUOTIDIEN DES SANS-PAPIERS

NE VOUS GÊNEZ PAS !

**IL EST LIBRE DE REPRODUCTION.
VOUS POUVEZ LE PHOTOCOPIER, EN
A4 (POUR LA VERSION AGRAFÉE) OU
EN A3 (POUR LA VERSION PLIÉE), ET
LE REVENDRE OU LE DONNER, À
VOTRE GUISE...**

Très beau départ de la Marche !

Plein de monde Une pluie fine tout le long du parcours mais une sacrée ambiance ! Les 15 Kms qui séparent Lille de Seclin ont été très rapidement et facilement parcourus entre musique, chants, slogans et bavardages... Télévisions (dont TF1), Radios (dont RTL) et journaux présents lors du départ. De nombreuses photos ont été faites par des soutiens dont un copain journaliste professionnel : à suivre sur le Blog du CSP 59. Super accueil très chaleureux à Seclin à la fois par la Mairie et l'UL CGT. Des gens qui applaudissent le long du parcours lors de l'arrivée. Cela a remonté le moral de tout le monde, surtout après la dureté de ces dernières semaines : copains grévistes de la faim arrêtés, et expulsion de Miloud Bacha ce matin même (son parrain a fait une très belle intervention auprès de la presse).

[Source : RESF]

Et à l'arrivée...

Les sans-papiers du Nord faisaient étape vendredi à Nanterre après avoir été accueillis dans d'autres départements d'Ile-de-France. Leur marche devait se terminer samedi à Paris. « Les cas par cas, on n'en veut pas ! Régularisation de tous les sans-papiers », ont notamment lancé les manifestants, au milieu des banderoles et des pancartes, dont l'une disait : « Nous sommes déjà morts, nous n'avons rien à perdre ».

Une délégation composée de cinq membres représentant l'Unef, les collectifs des sans-papiers des Hauts-de-Seine et du Nord, et de RESF, a été reçue à la préfecture pendant la manifestation.

Pour recevoir quotidiennement (ou toutes les semaines) dans votre boîte e-mail les infos du QSP, inscrivez-vous sur sa mailing-list : <http://sanspapiers.info>

Douai/Hénin-Beaumont

Cette sixième journée fut encore une fois marquée par l'accueil chaleureux fait aux Chtis Marcheurs et par la mobilisation de soutiens présents à leurs cotés (environ une trentaine). Ce matin ils ont quitté l'UL CGT dans un bus affrété par les camarades de ce syndicat direction l'usine Renault. Sur place les syndicalistes de l'usine leurs ont offert le petit déjeuner. Un moment de détente et d'échange car chacun était curieux de connaître et de comprendre l'autre. Grâce aux camarades de Renault Douai tous les sans papiers ont eu une copie d'article de la presse évoquant leur périple.

Les vaillants marcheurs ont ensuite rejoint Hénin-Beaumont. Cette étape dans le Pas de Calais fut l'occasion de constater que la solidarité garde son sens même dans cette ville tristement connue comme « le fief » de Marine Le Pen.

L'accueil y fut très chaleureux, d'abord avec le repas organisé par le Mouvement des jeunes socialistes et le PCF (Repas dans un parc et sous chapiteau). Ensuite les amis de la LDH ont accompagné les marcheurs jusqu'à leur local qu'ils ont visités, et comme toujours durant les mouvements déambulatoires ils ont chanté et crié. Enfin ils sont allés à la mairie où ils furent reçus par David Noël adjoint PCF au maire, au nom du conseil municipal d'Hénin Beaumont et par M. Corbizet adjoint au maire et conseiller général. Après plusieurs prises de parole de la part des organisations soutiens (FSU, CGT, LDH, MJS, PCF) ils ont rejoint un gymnase prêt à les recevoir confortablement où David Noël adjoint au maire et d'autres élus municipaux et des soutiens de St Amand, Lille et Valenciennes sont venus leur rendre visite.

Le collectif de soutien de St Amand est venu apporter aux marcheurs une collecte de 230 euros et 70 euros d'achats divers. Les marcheurs ont aussi reçu 100 euros de la part de la CGT Renault Douai.

La marche continue, camarades... vendredi, vers Lens...

[Source : CSP 59]

Salut tertouss'

Nous avons rejoint le cortège mercredi à Douai avant un débat où des élus PC, PS (parlant à titre individuel, précisa-t-il), des représentants CGT, LCR, Conf. ont clairement soutenu le combat des sans-papiers. Avec surtout le témoignage d'un rom dont la famille était expulsable le lendemain.

Les marcheurs ont ensuite rejoint l'UL-CGT pour une barbecue-party, et où ils ont spartiatement passé la nuit. Les y ont rejoints Faustine, Sigrid et l'inénarrable Ben... Manifestement les marcheurs ont plaisir à recevoir la visite de soutiens rencontrés précédemment.

Ce jeudi, ils ont petit-déjeuné au local de la CGT-Renault, déjeuné avec la Ligue des Droits de l'Homme à Hénin-Beaumont, pour ensuite être reçu par des élus en mairie avec là encore, paraît-il, de belles prises de parole. Ensuite ils ont quand même marché un peu en ville avant de rejoindre la salle de sports François Mitterrand, où ils ont soupé et dormiront. Tant qu'elle le pourra Bernadette s'occupera de la lessive et des courses, quand à moi je remplacerai Jean-Marie du 26 avril au 2 mai. Samedi la journée débutera à 10 heures par un recueillement qui s'annonce émotionnant à Notre-Dame de Lorette (+ conférence de presse) avant de rejoindre Arras.

Le 1er mai, participation à la manif à Compiègne, puis après-midi festif à Beauvais.

Les marcheurs vont bien, ils ont bon moral. Quelques bobos de pied.

Marcher, jeûner, occuper, inlassablement les sans-papiers luttent pour leur dignité. Douze ans de luttes non-stop... Et depuis que les Lillois auront relancé le combat, en plein mois d'août, dans la sarkozie naissante, de mois en mois on assiste à la croissance exponentielle des luttes... Quelques bobos aux pieds, et surtout une belle leçon de ténacité...

QSP

Le racisme hors la loi

Où l'on peut vérifier que les politiques contre l'immigration sont simplement des politiques racistes...

	1982	1990	1999	01/01/05
Ensemble des immigrés (a+b)	4 037 036	4 165 952	4 306 094	4 959 000
dont hommes	2 178 816	2 168 271	2 166 318	2 458 000
dont femmes	1 858 220	1 997 681	2 139 776	2 501 000
% hommes	54,00%	52,00%	50,30%	50,00%
dont Français par acquisition (a)	1 167 368	1 307 926	1 556 043	1 992 000
dont Étrangers (b)	2 869 668	2 858 026	2 750 051	2 966 000
% Étrangers	71,10%	68,60%	63,90%	60,00%
Étrangers nés en France (c)	651 000	737 000	508 488	535 000
Ensemble des Étrangers (b+c)	3 520 668	3 595 026	3 258 539	3 501 000

Champ : France Métropolitaine, Source : Insee.

On se souvient de ce livre de Tahar Ben Jelloun, sur la question de l'immigration, qui s'intitulait *La plus haute des solitudes*. Le poète voulait parler de la condition la plus ordinaire de l'immigré, vivant souvent en foyer, loin de sa famille – et de sa femme. Car, l'émigration concernait alors essentiellement des hommes seuls. C'était avant 1982, date de départ de la petite synthèse ci-dessus.

Qu'apprend-on dans ce tableau ?

Tout d'abord, si l'ensemble des immigrés aurait augmenté – de moins d'un million de personnes en un quart de siècle –, c'est surtout du fait de l'arrivée de femmes, qui constituent environ 80% de cette augmentation (près de 700 000 sur 900 000). Ainsi, « la plus haute des solitudes » se serait atténuée... Les femmes rejoignent les hommes – et bien souvent aussi émigrent seules.

D'autre part, sur l'ensemble des immigrés, la proportion de ceux qui acquièrent la nationalité française a aussi considérablement augmenté. Quand on sait que les conditions d'accès à la nationalité française française sont parmi les plus restrictives qu'on puisse concevoir, ce phénomène est d'autant plus remarquable. Rappelons que les législations raisonnables considèrent que cinq années de résidence sont une durée suffisante pour acquérir une nationalité. En France dix années de présence ne suffisent même plus pour obtenir une carte de séjour. Les deux phénomènes signifient la même chose : l'immigration n'est plus simplement une aventure utilitaire – un transfert de main d'œuvre de pays pauvres vers un pays à plus fort salaire. C'est de véritables migrations qu'il s'agit, d'installation durables, d'hommes et de femmes, qui constituent des familles – et peuvent avoir des enfants, qui vont à l'école, à tel point qu'un mouvement spécifique pour la défense de ceux-ci sera apparu avec RESF. Ce qu'on voit aussi dans ce tableau, c'est l'effet de

la violence des politiques anti-migratoires. Ainsi, sur l'ensemble des immigrés, les étrangers représentent 60% – certes la majorité... Mais c'est largement plus du tiers de cette immigration (40%), qui est constituée de... français.

À ce degré – étant donnée encore une fois la difficulté d'accès à la nationalité – ces chiffres signifient que l'immigration est constituée essentiellement d'immigration durable.

C'est ce qu'on vérifie tous les jours dans les centres de rétention, où l'on s'étonne de ne rencontrer quasiment que des gens vivant en France depuis de nombreuses années.

Ainsi, la politique dite de « contrôle des flux migratoires » ou d'immigration « choisie » est un leurre. Et c'est pourquoi d'ailleurs, malgré le relatif succès des propagandes racistes démagogiques, les sans-papiers peuvent bénéficier si souvent d'un large soutien, dans les écoles comme ailleurs. Ils sont chez eux. Chez eux, bien souvent depuis longtemps. Non seulement leurs grand-parents ont pu mourir en 14-18 pour reprendre l'Alsace et la Lorraine... Mais ce territoire où ils sont persécutés, c'est celui où ils vivent – et payent des impôts –, en famille, avec leurs enfants...

C'est ainsi qu'on découvre que cette politique qui prétend combattre l'immigration pourchasse en fait la population même du pays. Ce n'est pas une politique de « contrôle » des migrations, mais bien une politique de chasse à ceux dont « l'origine » est ailleurs. Au sens strict, une politique raciste. Dans les « quartiers », comme dans les bureaux d'état civil ou dans les consultats, dans les restaurants, sur les chantiers, ou à tous les coins de la France d'aujourd'hui, l'État affiche la haine raciste la plus brutale. Rappelons simplement qu'il y a des lois contre le racisme. Au nom desquelles il faudrait enfermer les ministres...

QSP

Quatre nouveaux sites occupés

Alors que la préfecture annonce la régularisation des seize premiers travailleurs sans-papiers, les occupations de site se multiplient.

Quatre nouvelles sociétés sont occupées depuis hier par les sans-papiers en grève illimitée depuis le 15 avril pour obtenir leur régularisation. Après la Fédération des entreprises de propreté (FEP) à Villejuif, le magasin Paris-Store de Choisy, spécialisé dans les produits alimentaires asiatiques et l'entreprise de nettoyage Seni au Kremlin-Bicêtre, les dernières actions annoncées par la CGT visent la société de nettoyage Comatec à Arcueil et trois agences d'intérim (deux sites Adecco et la société Triangle) implantées dans le quartier du Village à Créteil, soit sept occupations au total. Un mouvement est également prévu « sous peu » à Villeneuve-le-Roi, au sein d'une filiale de Veolia Propreté, la société Tais de collecte de déchets industriels.

Mercredi 7, un pique-nique de la solidarité était organisé devant le magasin Paris-Store de Choisy où près de 100 personnes se sont rassemblées pour soutenir financièrement les grévistes. « Il faudra tenir encore, malgré la fatigue. Nous nous battons pour la reconnaissance de tous les droits de ces salariés dont certains sont rémunérés 2 ? de l'heure », déclarait une représentante de la CGT.

Pour le moment, seul l'un de ces salariés a été convoqué hier « par téléphone » pour se voir délivrer un récépissé, préalable à sa régularisation (lire encadré). « La préfecture m'a appelé trois fois », explique ce Sénégalais de 38 ans vivant à Fresnes depuis neuf ans. « Je veux d'abord une convocation écrite comme ça se passe dans les autres départements. J'ai trop peur de tomber dans un piège. »

Un jugement du tribunal des référés de Créteil en date du 5 mai donne 48 heures au syndicat pour évacuer les locaux de la FEP à Villejuif.

[Source : Le Parisien]

14 MAI PLACE D'ITALIE Manifestation soutien aux sans-papiers

25 salariés sans-papiers originaires du Mali et de Mauritanie, soutenus par la CGT, occupent depuis le 14 avril le chantier où ils travaillent au 6/8 rue de Xaintrailles, dans le 13^{ème}.

Cette occupation par les salariés courageusement sortis de l'ombre pour exiger : « Assez de mépris ! Assez de surexploitation ! Assez d'hypocrisie des patrons et des pouvoirs publics ! On vit ici, on travaille ici, on cotise ici, on reste ici ! Régularisation ! »

Habitants et salariés du 13^{ème} nous sommes solidaires des grévistes sans-papiers. Leur lutte est aussi la nôtre.

MANIFESTATION,
MERCREDI 14 MAI À 18 HEURES 30,
DÉPART PLACE D'ITALIE, CÔTÉ MAIRIE,
PUIS, RASSEMBLEMENT-RENCONTRE
AVEC LES GRÉVISTES À 20 HEURES
ECOLE BLANCHE,
33 PLACE JEANNE D'ARC.

Et les rendez-vous de solidarité tous les dimanches midi sur place rue Xaintrailles.

Signatures non exhaustives : Les Alternatifs, Alternative libertaire, CGT, CNT, Collectif NPA, LCR, LDH, Mrap, PCF, PS, RESF, SUD

Grève générale !

Il n'y a maintenant plus le choix. Le mouvement des sans-papiers est en train de s'élargir.

Pour éviter qu'il ne parte dans tous les sens, pour lui donner du sens, pour construire un rapport de forces solide et avoir des résultats, **l'heure est à la grève générale des sans papiers !**

Faute de ce mouvement, le mouvement va s'éclater en multiples courants et tendances, plus ou moins locaux, plus ou moins combattifs, plus ou moins radicaux ou réformistes.

Il est de la responsabilité de la CGT, tant qu'il est encore temps, de remettre les pendules à l'heure, d'organiser ce mouvement gréviste, de reconnaître ses erreurs, de partager la direction avec les sans-papiers eux-mêmes.

[Source : blog Où va la CGT?]

NICE La lutte s'étend

Aux marges de la CGT, débordant les intentions apparentes de la direction de la Confédération, dans certaines Unions départementales, la mobilisation des sans-papiers s'étend. Tâche d'huile plus que trainée de poudre, le mouvement se développe non moins sûrement.

Dans les Alpes Maritimes, la mobilisation se développe. À l'initiative de l'UD-CGT, une réunion vient avoir lieu pour commencer à organiser les sans-papiers. On apprenait dans Nice-matin le 8 mai que, dans les Alpes Maritimes, « les ouvriers sans-papiers s'organisent ».

« Les sans-papiers des Alpes-Maritime annonçaient, hier à la Bourse du travail, la création d'un collectif d'entraide sous l'égide de la CGT. »

Les « déçus » susceptibles de se mobiliser sont estimés à un millier à Nice et à « plusieurs milliers » dans les Alpes-Maritimes.

Une responsable régionale de la CGT déclarait : « Notre combat n'est pas humanitaire, il est syndical car ce sont des salariés que l'on attaque. Pour nous, il est important de dénoncer l'hypocrisie qui règne tant au niveau du gouvernement que du patronat ».

Elle insiste : « Les métiers qui permettent une régularisation par le travail – définis dans la circulaire de janvier 2008 – ne concernent pas les sans-papiers des Alpes-Maritimes. »

Un autre enfonce le clou : « Si on expulsait tous les sans-papiers qui ont des contrats de travail – et ceux qui travaillent au noir – on serait bien embêté dans le département, car ils font tourner les structures qui accueillent les touristes, les congressistes ! »

À Antibes, la première réunion devait accueillir de 20 à 30 personnes. Elles étaient 120 !

Ils ont pris, comme ils disent, « le risque de sortir de l'ombre ». Et de se placer « sous la protection de la société ».

Alors que la préfecture – qui enregistre officiellement une soixantaine de dossiers de régularisation par le travail – signale ne pas avoir encore été contactée, une manifestation est prévue dans les rues de Nice le jeudi 22 mai.

[Source : Nice matin, Où va la CGT?]

Nouvelle profanation du carré musulman

Au cimetière Notre-Dame-de-Lorette : les marcheurs ch'tis sans-papiers s'inclinent sur la tombe des étrangers colonisés morts pour libérer la France !

Ils sont 576 enterrés dans le cimetière Notre-Dame-de-Lorette dans le carré musulman. Ils sont morts dans les tranchées lors de la guerre franco-anglo-Allemande de 1914-1918. Ils combattaient du côté de la puissance qui colonisait leur pays, la France. Il y a un an, à peu près à la même date, leurs tombes avaient été souillées d'inscriptions nazies et islamophobes. Dans la nuit de samedi 5 au dimanche 6 avril 2008, c'est la récidive : croix nazie, slogans islamophobes, tête de cochon sur plus de 170 tombes.

Cette grave atteinte à la dignité des croyants musulmans survient à peine quelques jours après la banderole ethniciste, régionaliste du Stade de France : « pédophiles, chômeurs, consanguins, bienvenue chez les Ch'tis » et après les insultes racistes visant un footballeur marocain.

Ce grave forfait survient aussi après le rapt de 103 enfants tchadiens et l'impunité dont bénéficie de fait l'Arche de Zoé alias Children Rescue suite à la « grâce » du dictateur pro-consul français Idriss Déby.

Ce grave délit survient suite à l'effraction, au saccage et aux vols d'ordinateurs, de dictaphones et de téléphones du local du CSP59, l'appel à la police de l'administration de l'EHESS pour faire expulser les sans-papiers occupants, la multiplication des délations anti-sans-papiers.

Ces souillures racistes surviennent pendant que se poursuit la répression multiforme de la préfecture du nord contre le CSP59 par l'application systématique et unilatérale du « droit de la force ».

Cette grave récidive survient aussi après les propos de Finkielkraut, Frêche, de Villiers et Le Pen sur l'équipe de France de football qui aurait notamment « trop de noirs », après Frêche qualifiant « les harkis de

sous hommes », après la diffamation de l'académicienne Hélène Carrère d'Encausse selon laquelle la « polygamie est la cause des émeutes de banlieues », après Pascal Sevran, animateur de France Télévision, qui s'est livré à l'abject entretien de la parole raciste selon lequel « la bite des noirs est responsable de la famine en Afrique », après le scandaleux discours de Dakar du Président Sarkozy disant que « le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire ».

Les effets positifs de la claqué électorale anti-Le Pen de plus de 82% du 6 mai 2002 se sont dilués dans la mare nauséabonde de la recyclage électoraliste du lepénisme par Sarkozy/Hortefeux qui font la chasse à l'étranger sans papiers et du « communautarisme » xénophobe matérialisée par le Ministère de l'identité Nationale de Hortefeux.

La politique du chiffre et des quotas d'expulsion a encore enregistrée une nouvelle victime : un jeune malien sans-papiers de 29 ans qui s'est jeté dans la Marne pour échapper aux policiers qui le poursuivaient pour l'arrêter.

Sarkozy et la droite libérale dure organise la rupture d'avec « la France, terre d'accueil » pour une « France, chasse à l'étranger sans-papiers » qui devient de plus en plus une « France, mouvoir de sans-papiers traqués ».

La banalisation et l'impunité de l'hygiène raciste actuelle met en place des mécanismes très dangereux qui ont conduit hier à l'horreur du nazisme. Ce mécanisme a été ainsi fort justement décrit : « L'idée de Hitler de séparer l'humanité entre hommes et sous hommes est la base de tout racisme. Penser que certains ne valent pas les autres, c'est le premier pas vers la déshumanisation. La première étape pour effacer l'autre, c'est d'abord de se persuader qu'il est différent. Vous savez c'est très facile d'écraser un insecte. C'est un peu plus dur de tuer un chien, c'est encore plus dur de tuer un homme. Plus on prend l'autre pour un insecte sans importance, plus il est facile de le tuer » (Extrait de l'article « Des souris en enfer » de Cécile Thibaud, Télérama du 11/11/92).

En effet, il y a en un lien entre tous les actes et toutes les paroles du racisme « décomplexé » de l'État et de ceux que d'aucuns appellent « l'élite » politique et médiatique. En effet, les paroles et actes racistes « décomplexent » les racistes qui se livrent aux abjections comme la profanation de cimetières musulmans ou juifs, le rapt d'enfants africains, le saccage de locaux de sans papiers, les insultes racistes, les morts successifs de sans-papiers, etc.

Croire que cela ne concerne que les « autres » est une dangereuse méprise, c'est ce que montrent l'inscription du nom de Rachida Dati, garde des sceaux au cimetière Notre-Dame-de-Lorette et la banderole anti-ch'tis du stade de France.

Ce français d'un certain âge en pleurs devant le cimetière Notre-Dame-de-Lorette signale une certaine prise de conscience des dangers qui planent sur notre société : « la semaine dernière, c'était la banderole contre nous, maintenant on s'attaque à nos morts ». À qui le prochain tour ?

Ensemble, nous pouvons et devons faire échec aux forces du mal qui veulent détruire le vivre ensemble dans l'égalité des droits et de dignité.

Fait à Lille le 07/04/08

La marche revendique :

- **RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS PAPIERS AVEC LA CARTE DE 10 ANS**
- **ARRÊT DE LA CHASSE À L'HOMME, DE LA POLITIQUE DES CHIFFRES ET DES QUOTAS D'EXPULSIONS**
- **NON À LA DISCRIMINATION ETHNIQUE DANS L'APPLICATION POUR RÉGULARISER DU CRITÈRE TRAVAIL**
- **FERMETURE DES CENTRES DE RÉTENTION**
- **SUPPRESSION DU MINISTÈRE DE L'IDENTITÉ RACISTE POUR UN MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES DROITS**

NÉGOCIATIONS ?

Pour un règlement juste

Les secrétaires généraux de la CGT et de la CFDT et les présidents de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Cimade ont adressé ce mardi 29 avril un courrier au Premier Ministre, François Fillon, pour lui demander « la tenue d'une réunion qui, sous son autorité, puisse rassembler les différents interlocuteurs – ministères concernés, organisations syndicales, organisations patronales, associations de défense des droits des étrangers et représentants des étrangers sans-papiers –, afin que soit dégagés les voies et moyens d'un règlement juste et adapté à la situation actuelle des travailleurs sans-papiers. »

Paris, le 29 avril 2008
CGT, CFDT, Ligue des droits de l'Homme, Cimade

COMMUNIQUÉ

B. régularisée en Guyane

On nous a reproché de ne pas assez donner de bonnes nouvelles... C'est qu'il n'y en a pas tant... Hormis la lutte qui s'étend... On fait ce qu'on peut. QSP

RESF-Guyane (Réseau Education sans frontière) se réjouit de la mise en place d'une procédure de régularisation de la jeune lycéenne B., dont l'arrestation, avec deux de ses camarades, en vue d'expulsion vers Haïti, en septembre 2006, avait suscité une très importante mobilisation et des manifestations dans la rue de plusieurs centaines de lycéens guyanais. Événements qui ont immédiatement entraîné la constitution du RESF-Guyane.

RESF-Guyane espère que cette régularisation apportera l'espoir de voir enfin réglée la situation de plusieurs dizaines de lycéens ou jeunes diplômés vivant et formés en Guyane qui attendent depuis des mois voire plusieurs années une réponse positive à leur demande de régularisation et continuera à mener ses actions dans ce sens. [Source : RESF Guyane]

OUTRE-MER

Le centre de rétention de Mayotte « indigne de la République » selon la CNDS

Mayotte, c'est loin. Sur ce confetti de l'empire, l'État se croit tout permis, plus encore qu'ailleurs. Et même la Commission nationale de déontologie de la sécurité s'en est émue...

Le 4 décembre 2007, à 0h15. Kani-Keli, quelque part au large de Mayotte. Loin de Paris, en plein océan Indien, une barque chargée d'Anjouanais heurte le Kougé, une vedette de la police aux frontières. Deux morts, dont un enfant et huit personnes disparues. La trentaine de rescapés est placée au centre de rétention administrative de Pamandzi, en vue d'une reconduite à la frontière, finalement suspendue.

La Cimade a saisi, par l'intermédiaire du député Etienne Pinte et de la sénatrice Nicole Borvo, la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) afin qu'une enquête soit réalisée sur les circonstances du naufrage et sur les conditions d'accueil et d'hébergement des naufragés au centre de rétention administrative.

La CNDS qui s'est rendue à Mayotte a adopté un avis le 14 avril 2008. La Commission conclue sont avis par les recommandations suivantes :

Sans se prononcer sur les causes du naufrage, la Commission demande qu'il soit impérativement mis fin, conformément à la réglementation internationale en vigueur, à la pratique de la navigation en dérive feux éteints lors des opérations de recherche en mer des clandestins. Elle recommande instamment de ne plus recourir à des méthodes, qui aboutissent à la mise en danger d'êtres humains, notamment de femmes et d'enfants, dans des conditions susceptibles de caractériser le délit d'homicide involontaire.

La Commission estime que le centre de rétention administrative de Mayotte est indigne de la

République. Elle rappelle que la capacité théorique du centre de Mayotte doit être respectée comme c'est le cas dans les centres de rétention administrative en métropole. La construction d'un nouveau centre annoncée depuis près de dix ans s'impose dans les plus brefs délais.

Les conditions de vie au centre de rétention administrative de Mayotte porte gravement atteinte à la dignité des mineurs retenus. La Commission demande que les mineurs ne soient plus placés en rétention dans l'actuel centre de rétention administrative de Mayotte, conformément à la réglementation française et internationale en vigueur.

La Commission recommande instamment qu'un règlement intérieur soit établi et respecté.

UN AVIS DE LA CNDS
QUI RESTE LETTRE MORTE

Cet avis qui a été transmis au ministre de l'Intérieur, au garde des Sceaux et au ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire ne semble pas avoir apporté de changement dans les pratiques de l'administration.

En effet, c'est avec perplexité que nous constatons que des enfants, et certains en bas âge, continuent à être placés dans ce centre de rétention administrative dont les conditions de vie ont été considérées, nous insistons, comme portant gravement atteinte à la dignité des mineurs retenus.

Après une brève interruption des renvois vers les Comores suite au débarquement des troupes de l'armée comorienne et de l'Union Africaine sur l'île d'Anjouan à la fin du mois de mars 2008 et du refus des autorités comoriennes d'accepter sur leur territoire leurs ressortissants éloignés par la France, les expulsions ont repris depuis le 1^{er} mai. Cette reprise des reconduites à la frontière signifie un passage pour les personnes concernées par le centre de rétention de Mayotte.

Le mardi 6 mai 2008, plusieurs enfants âgés entre un an et deux ans se trouvaient placés dans ce centre de rétention administrative.

[Source : Cimade]

METZ

Nelson, ou l'immigration non choisie

C'est mon voisin, notre voisin, il habite près de chez nous, au Centre de Rétention Administrative de l'ancienne caserne Desvallières, à Metz Devant-les-Ponts, en Moselle.

Pourquoi est-il arrivé ici menotté ? Pourquoi est-il parqué derrière les barbelés du CRA ? C'est un homme courageux, intelligent, parfaitement alphabétisé, la probité même et un travailleur zélé.

Nelson est né dans le delta du Niger, l'ex-Biafra où la guerre et la famine ont tué les enfants par centaines de milliers il y a 40 ans, le pays du peuple Ogoni, autrefois la région la plus riche du Nigéria, aujourd'hui ruinée par les exploitations pétrolières qui déversent leurs résidus polluants directement dans les eaux des rivières et brûlent de leurs pluies acides la luxuriante forêt primaire et les cultures. Plus de pêche, plus d'agriculture. Nelson descend d'une famille de pêcheurs par son père, d'une lignée d'agriculteurs par sa mère. Mais la ruine de la nature nourricière l'a conduit à se mettre au service des trusts pétroliers.

1995 : le peuple Ogoni redresse la tête et proclame sa dignité pour la deuxième fois. Répression sanglante et exécutions sommaires. Nelson voit disparaître sa famille et reste le seul soutien des enfants survivants de sa sœur. Ses malheurs ne font que commencer. 2007 : les gangs spécialisés dans l'enlèvement des blancs ont repéré ce contremaître qui côtoie les ingénieurs, une mine de renseignements, un appât potentiel. Mais Nelson refuse la trahison. Alors la vengeance des gangs est terrible, sa maison est détruite, il ne reverra pas ses nièces. C'est la fuite dans la nuit noire à la lueur fuligineuse des torchères du pétrole.

Il traversera le Nigéria du sud au nord, puis le Sahel qui se meurt de sécheresse, enfin le désert de Libye. Il faut embarquer pour le Maroc. « It

was hell », c'était l'enfer, me dit-il. Enfin l'Espagne, où Nelson se fera tabasser et dépouiller de son baluchon d'errance.

Et pour finir nous avons crucifié Nelson à notre tour au nom de nos intérêts économiques mal compris. Aujourd'hui, Nelson croupit au Centre de rétention de Metz, il m'a montré ses mains laborieuses qui n'ont jamais cessé de travailler depuis qu'il est en âge de marcher. Il ne demande pas l'aumône. « France the country of Human Rights », la France pays des Droits de l'Homme, me disait-il.

[Source : RESF]

PROTESTATION

L'Eglise réformée de France contre la politique d'immigration menée par Sarkozy

Le synode national de l'Eglise réformée de France, réuni à Toulouse les quatre premiers jours de mai, s'inquiète des conséquences de la politique menée dans le domaine de l'immigration par le gouvernement Sarkozy. Les effets des quotas d'expulsion de la politique du gouvernement Sarkozy sont contraires aux convictions chrétiennes et peuvent être dramatiques pour les étrangers que les protestants côtoient dans leurs paroisses, au travail ou ailleurs.

C'est ce que dénonce le Synode (parlement) protestant de France. Il attend aussi que les pouvoirs publics, face à la revendication des salariés sans papiers, proposent des solutions humaines qui garantissent l'égalité de chacun devant la loi.

Les délégués se sont élevés contre le projet de directive européenne concernant le retour des étrangers illégaux, qui banalise leur enfermement, dont la possibilité est portée à 18 mois assorti d'une interdiction de territoire européen de cinq ans.

Le parlement protestant espère que la future présidence française de l'Union européenne permettra de considérer les ressortissants des pays tiers de manière humaine et digne de la Déclaration des Droits de l'homme.

[Source : Collectif 28]

PÉTITION

Akraman, Linda et leur maman sont de retour en France !

« Toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers, d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 euros. » Article L622-1 CODE DE L'ENTREE ET DU SEJOUR DES ETRANGERS ET DU DROIT D'ASILE

Lundi 28 avril, à 7 heures du matin, dix policiers ont arrêté Linda, 10 ans, Akraman, 11 ans, et Madame Zagaeva, leur maman, alors qu'ils se préparaient pour aller à l'école. Quelques heures plus tard, ils étaient expulsés de France sans avoir pu rencontrer leur avocate.

Madame Zagaeva avait fui la Tchétchénie où son mari et ses proches avaient été assassinés, où elle-même et son fils avaient été persécutés.

Aujourd'hui, madame Zagaeva et ses enfants sont de nouveau en France. Les soussignés déclarent publiquement qu'ils cachent madame Zagaeva et ses enfants.

Les soussignés demandent que madame Zagaeva puisse bénéficier du droit d'asile en France.

Par delà ce cas particulier, ils déclarent qu'ils aideront, par tous les moyens possibles, les sans-papiers menacés d'expulsion.

Mercredi 7 mai

La manifestation organisée pour annoncer publiquement le retour en France de Mme Zagaeva, Akraman et Linda et appeler élus, militants et sympathisants à signer un engagement de solidarité en toute connaissance de cause a réuni beaucoup de monde et plus de 300 personnes ont déjà signé l'appel citoyen !

Texte de l'appel citoyen à signer, faire signer et à envoyer : RESF/co UL-CGT 17 rue Drouin 54000 Nancy On appelle également à la solidarité financière pour faire vivre Mme Zagaeva, Akraman et Linda.

[Source : RESF]

NANTERRE

Grève de la faim à l'église Saint-Paul

Dans l'église Saint-Paul de Nanterre, occupée depuis lundi 28 avril par une cinquantaine de sans-papiers, une dizaine se sont mis en grève de la faim et ne s'alimentent plus que de thé sucré et d'eau.

« Tous les gens qui sont là, ce sont des gens qui travaillent, qui ont des familles, des enfants nés en France. Et pourtant, quand on sort le matin, on ne sait pas si on va rentrer chez nous le soir », explique un des grévistes à l'AFP.

« Une prison à ciel ouvert », résume le porte-parole des sans-papiers, Boussad Seghir.

Ceux qui n'ont pas choisi la grève de la faim s'affairent en cuisine ou s'occupent du nettoyage, afin de garder les meilleures relations possibles avec le propriétaire des lieux. Sans approuver l'occupation, le diocèse de Nanterre n'a pour l'instant pas réclamé l'évacuation de ses locaux.

L'action a commencé lundi dernier, à l'initiative du Collectif des sans-papiers des Hauts-de-Seine (CSP 92). Principales revendications : régularisation de tous les occupants et fin des arrestations de sans-papiers se rendant en préfecture, une pratique contre laquelle de nombreuses associations, syndicats et élus de gauche se sont élevés dans le département.

« Mais trouver du travail devient de plus en plus difficile, car les patrons ne veulent plus des sans-papiers », affirme-t-il. À ses côtés, Ibrahim, un Sénégalais de 34 ans qui travaillait dans le bâtiment, confirme: « mon chef ne veut plus me prendre depuis qu'il connaît ma situation. Mais il continue de m'appeler pour savoir où j'en suis, en me disant qu'il me reprendra si j'ai des papiers ».

Après une semaine d'occupation, le dialogue ne semble pas s'être instauré avec la préfecture des Hauts-de-Seine. Reçue vendredi, une délégation des sans-papiers a refusé de parler avec la directrice de cabinet de la préfecture, exigeant de voir directement le préfet ou son secrétaire général.

Quatre sans-papiers en grève de la faim depuis lundi dans les locaux

paroissiaux de l'église Saint-Paul de Nanterre (Hauts-de-Seine) qu'ils occupent, ont été emmenés à l'hôpital jeudi, a-t-on appris de sources concordantes.

« Deux femmes et deux hommes ont été emmenés à l'hôpital après avoir fait des malaises. L'une est diabétique et un autre a des problèmes cardiaques », a déclaré à l'AFP Boussad Seghir, porte-parole de comité des sans-papiers des Hauts-de-Seine (CSP 92). M. Seghir a précisé que ces quatre personnes étaient entourées de deux accompagnateurs. « La Croix Rouge a évacué quatre personnes en grève de la faim qui sont actuellement examinées à l'hôpital Max Fourestier de Nanterre », a confirmé une source policière.

[Source : AFP]

TOULOUSE

Le cercle de silence s'élargit

Un cercle de 250 à 300 personnes dans le brouhaha de la Place du Capitole, un mercredi de fin de marché, c'est encombrant et bien visible. D'autant qu'une seconde manifestation de soutien au Tibet libre effectuée plusieurs tours de la place au même moment.

La Cimade, la LDH, ainsi que RESF se sont joints à cette forme de rassemblement exceptionnel initiée par des Franciscains pour observer un silence d'une heure, en guise d'appel aux parlementaires européens pour le rejet du projet de durcissement de la politique de rétention et d'expulsion des personnes étrangères sur le territoire européen.

Frère Alain n'est pas à la prière, il préfère, avec d'autres frères franciscains, distribuer des tracts aux passants et répondre aux questions. Pour lui, cette situation est analogue à d'autres dictatures, et pour les avoir vu « tombées » (Philippines, Guatemala), il espère que « par cercles concentriques de plus en plus grands », ce mouvement de résistance et d'opposition atteindra des décideurs susceptibles de répercuter la pression « plus haut ».

D'après la LDH, la défense des sans-papiers dépasse aujourd'hui les actions des associations, et toute

action menée dans et par la société civile – mobilisations des écoles, manifestations de toutes formes organisées – revêt la plus grande importance.

La Cimade rappelle que comme organisme accredité par l'État, elle est certes instrumentalisée par celui-ci, mais fait ce qu'elle peut – contrairement à l'ANAEM – pour maintenir une zone de droit là où les droits les plus élémentaires ne sont pas respectés. En témoigne la publication de son Rapport annuel où est dénoncée les effets calamiteux de la politique d'Hortefeux.

À l'intérieur du centre de Cornebarieu, dénoncé par les franciscains, deux médecins retraités de l'armée, ainsi que deux infirmières, sont en exercice, détachés de l'administration pénitentiaire. « Ils ne sont absolument pas choqués par ce qu'il se passe, et nous ne pouvons jamais compter sur eux lorsqu'il nous semble qu'une personne détenue a besoin d'une hospitalisation. Nous tentons de faire appel à des médecins extérieurs, au Samu, qu'il est très difficile de convaincre d'intervenir. Nous avons besoin de médecins médiateurs ». En quelques années, de sept jours, la durée de détention est passée à douze, puis actuellement à 32 jours [avec le projet de la porter à 18 mois...].

Une jeune femme raconte une journée d'observation de vigilance civile passée au centre de rétention de Cornebarieu. « Il faut pour cela connaître au moins le nom d'une personne qui sera jugée. Il en défile 14 à 17 par jour, du matin au soir, du travail à la chaîne. On sent la politique de quota. Deux juges sont présents, des avocats et quelques fois des interprètes. Même les flics, nombreux, sont dégoûtés. On a été fouillés de fond en comble, c'est une vraie prison, où j'ai vu un nouveau-né. Je suis petit-fille et arrière petite-fille de Républicains espagnols aragonais, et ces choses-là me touchent. »

Pour ceux et celles, médecins ou infirmiers, ayant déjà une expérience de la problématique des migrants, et favorables à intervenir auprès des sans-papiers du centre de rétention de Cornebarieu, vous pouvez contacter la Cimade de Toulouse à l'adresse net suivante : der.toulouse@cimade.org

[Source : QSP-Toulouse]

CIMADE

Expulsions : faire du chiffre en réduisant les droits des migrants

Pour sa huitième édition, le rapport annuel de la Cimade sur les centres et locaux de rétention administrative, met en évidence la mise en place progressive d'un dispositif juridique qui tend à réduire les droits des étrangers ou à les priver de la possibilité pratique d'exercer ces droits.

RAPPORT 2007
SUR LES CENTRES ET
LOCAUX DE RETENTION
ADMINISTRATIVE

Dans l'édition 2006 de ce rapport annuel, la Cimade insistait sur les pratiques induites par la politique du chiffre et sur leur coût humain. Présents, depuis 1985, aux côtés des étrangers dans les lieux de rétention, il nous paraissait nécessaire de témoigner de la façon dont ces fameux quotas d'expulsion étaient atteints, au prix de quels drames et de quelles absurdités.

Ces pratiques ont pour la plupart perduré en 2007 et nous avons choisi de revenir sur leurs effets à la fois ubuesques et tragiques. Au-delà de ces éléments il nous a semblé primordial, dans la huitième édition de notre rapport, de montrer que cette logique de course au chiffre, s'accompagne de la mise en place progressive d'un dispositif juridique qui tend à réduire les droits des étrangers ou à les priver de la possibilité pratique d'exercer ces droits.

La mise en place de ce dispositif juridique et son application est à la fois une condition, un préalable à l'industrialisation de la rétention, elle en est également une conséquence tant la démesure de la politique actuelle en matière d'expulsion des étrangers en situation irrégulière installe une logique de « gestionnaire » pour laquelle l'exercice du droit des étrangers est un frein, un grain de sable à éliminer

dans le fonctionnement de la « machine ».

Plusieurs projets ou évolutions de pratiques que nous constatons au début de cette année 2008 – la multiplication des périodes d'enfermement, la mise en place de l'obligation à quitter le territoire français (OQTF), le droit d'asile en rétention qui devient un droit virtuel, les audiences délocalisées du juge des libertés et de la détention, la possible mise en place d'une juridiction unique pour les étrangers – viennent renforcer notre constat et notre inquiétude quant à la réduction du droit des migrants au nom d'une logique d'efficacité. La pression existante pour la mise en œuvre des expulsions semble aujourd'hui plus importante que le respect des droits fondamentaux.

[Source : Cimade]

Le Rapport complet sur les CRA est téléchargeable sur le site de la Cimade, cimade.org.

PRINCIPES ?

« Les mêmes droits pour tout le monde »

Le cas par cas, « c'est surtout l'iniquité », a estimé Patrick Peugeot, « le principe constitutionnel de la même règle pour tout le monde n'est pas respecté ». Selon lui, « il faut donner des orientations au salarié de préfecture pour savoir sur quelle base il peut traiter un dossier », car « il a actuellement les instructions de son supérieur hiérarchique et nous qui sommes dans tous les départements, nous voyons bien des décisions complètement différentes dans un sens ou l'autre ».

« Il faut lever l'ambiguïté et respecter les principes constitutionnels des droits individuels : les mêmes droits pour tout le monde », a-t-il insisté.

[Source : France inter]

Au cas par cas, on n'en veut pas !

AVANTAGES

Des « miles » pour les flics qui raccompagnent les expulsés !

Ou comment se payer des vacances en famille...

Les agents de police accompagnant les immigrés en situation irrégulière lors de leur expulsion par les airs bénéficient des « miles » accordés par les compagnies aériennes à leurs clients fidèles, a-t-on appris mercredi au ministère de l'Intérieur, confirmant une information du Canard enchaîné. « Ce système n'est pas illégal », a-t-on souligné de même source, ajoutant qu'« avant même la parution de l'article, le ministère avait déjà envisagé de modifier sur ce point précis le prochain contrat » avec les transporteurs.

Sur quelque 23.000 expulsions par an, toutes ne se font pas en avion, et seul un tiers de celles réalisées par voie aérienne nécessite une escorte, de un à trois policiers, a-t-on précisé de même source, contestant les calculs du Canard enchaîné.

« À raison de 23.000 éloignements en 2007, selon le ministère de l'Intérieur, et sachant qu'en moyenne trois policiers accompagnent celui qui va être expulsé, voilà de quoi se constituer assez vite un joli stock de voyages gratuits sur le dos des clandestins », affirme le journal, qui cite des agents d'escale d'Air France à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle.

« Sans compter que de nombreux flics bénéficient, du coup, du statut "Gold", réservé aux hommes d'affaires qui voyagent régulièrement aux frais de leur entreprise », ajoute l'hebdomadaire.

Contactée par l'AFP, Air France, qui transporte l'immense majorité des immigrés expulsés par avion, s'est refusée à tout commentaire.

En juillet 2007, plusieurs syndicats d'Air France-KLM et le Réseau éducation sans frontières (RESF) avaient tenté en vain de convaincre direction et actionnaires de la compagnie de refuser « l'utilisation des avions du groupe » pour ces expulsions.

[Source : Libération]

SARKOZADE

Selon Fillon, régulariser serait "la négation de toutes les lois de notre pays" !

« Quelques centaines » de travailleurs sans-papiers seront régularisés, « pas plus », a affirmé le chef du gouvernement dans une interview au *Journal du dimanche*, daté du 27 avril.

« Nous sommes totalement opposés aux régularisations massives. Le président de la République a eu raison de dénoncer l'hyprocrisie de certains chefs d'entreprise qui recrutent des clandestins pour, ensuite, demander leur régularisation », a-t-il ajouté.

« Le chef d'entreprise se doit de respecter la loi, comme n'importe quel Français. Quand il recrute un salarié, il doit vérifier s'il est en règle ».

Pour François Fillon, « régulariser tous les salariés en situation illégale serait une incitation à les recruter plutôt que d'embaucher ceux qui ont des papiers. Ça serait la négation de toutes les lois de notre pays », a-t-il ajouté. Sans rire.

[Source : AFP]

PARIS

15 dossiers acceptés

Seuls quinze dossiers de travailleurs sans papiers sont pour le moment susceptibles de donner lieu à une régularisation, a annoncé mardi la préfecture de police.

Au total, près de 900 demandes ont été déposées en Ile-de-France à la suite de la grève concertée de salariés dépourvus de titres de séjour, avec le soutien de la CGT et de l'association Droits Devant !

Mais dans un communiqué, la préfecture de police de Paris dit n'avoir reçu 205 dossiers individuels...

« À ce jour, 15 dossiers apparaissent suffisamment étayés. Les personnes concernées font l'objet d'une convocation à la préfecture de police pour y présenter les pièces justificatives nécessaires à la délivrance d'un titre de séjour », dit la Préfecture.

Les autres dossiers n'auraient pu être analysés définitivement « en l'absence d'informations précises » sur l'activité professionnelle des demandeurs ou la durée de leur séjour en France.

[Source : Reuters]

OISE

Pour Fodé !

En appel, le Juge des libertés a confirmé la prolongation de 15 jours de la rétention de Fodé qui demeure donc enfermé et séparé des siens au Centre de Rétention du Mesnil Amelot. Il a été arrêté le 2 mai dans le centre ville de Beauvais après un contrôle routier au faciès. Les policiers ont affirmé qu'il ne portait pas sa ceinture de sécurité, et leur parole a prévalu sur les témoignages de Fode et de ses deux Camarades de co-voiturage !

Il sera présenté au Consulat du Mali mardi prochain.

Il est remarquable de noter comment la Préfecture de l'Oise fabrique des sans-papiers pour pouvoir augmenter son nombre d'expulsions : en effet, si Soungoutou, sa compagne, devait être naturalisée – ce qu'on lui a refusé par ce qu'elle aidait au séjour irrégulier d'un étranger : en l'espèce, le père de ses enfants ! Ses enfants seraient devenus eux-mêmes français et Fode, devenant à son tour père d'un enfant français, aurait reçu de droit une autorisation de séjour !

En l'attente, Fode demeure donc plus que jamais menacé puisqu'une OQTF émise à son encontre par le Préfet de l'Oise a été validée par le Tribunal Administratif d'Amiens. La mobilisation doit donc s'amplifier.

Heureusement, la solidarité a pris une ampleur inégalée :

- À cette heure précise (8 mai, 10 heures 35) la pétition en ligne a recueilli 1 595 signatures !

- Sur le quartier St Jean de Beauvais où résident Fode et sa famille, associations, communautés scolaires... se mobilisent fortement et là encore les signatures "papier" de la pétition se comptent par centaines !

[Source : RESF]

TOUS LES MARDIS À 19 HEURES

retrouvez le QSP pour

LA TÉLÉ DES SANS-PAPIERS

C'est sur internet :

<http://rueleon.net>

PARIS

Droit d'asile ?

Monsieur et Madame Baliev de nationalité tchéchène, sont parents de quatre enfants dont trois sont scolarisés (l'aîné 15 ans au collège Janson de Sailly - Paris 16 ème / les deux autres garçons âgés de 9 et 7 ans à l'école primaire Championnet-Paris 18ème) – la petite dernière est âgée de 4 ans.

Afin d'échapper aux persécutions dont ils étaient victimes depuis plusieurs années en Tchétchénie, perquisitions, violences physiques sur Monsieur, arrestations sans ménagement, menaces de représailles sur l'ensemble de la famille, ils se sont réfugiés en Pologne.

Déjà en 1999 ils avaient été dû quitter une première fois leur village sur ordre appuyé et sous menaces armées des autorités qui venaient d'envahir la région.

Arrêtés lors d'un contrôle en Pologne, ils ont demandé l'asile politique et ont été placés dans un camp. Les conditions d'hygiène, de promiscuité (10 personnes pour la plupart adultes dans une chambre de 4 m2), de sous-alimentation, les discriminations dont ont été victimes les enfants à l'école, les ont amenés à fuir de nouveau. Ils ont été obligés de se séparer pour pouvoir continuer leur voyage désespéré.

Ils sont arrivés en France en décembre 2007, d'abord Monsieur avec les aînés puis Madame avec les plus jeunes, dans des conditions de transport éprouvantes, espérant trouver humanité et paix pour leurs enfants.

Ils ont déposé un dossier de demande d'asile politique. ils ont été convoqués à la Préfecture de Paris au mois d'avril, où il leur a été proposé de reprendre rendez-vous pour la fin du mois d'août.

Mais deux semaines à peine après, Monsieur Baliev a été arrêté.

Il a été placé en local de rétention à la préfecture de Nanterre et doit passer devant le JLD le jeudi 8 mai.

La maman se retrouve donc seule avec ses quatre enfants, n'osant plus bouger de peur de s'exposer elle-même à une arrestation.

[Source : RESF]

CIMADE

Les étrangers en rétention : qui sont-ils ? combien sont-ils ?

Plus de 35.000 étrangers en situation irrégulière ont transité par les 22 centres de rétention administrative (CRA) de la France métropolitaine en 2007 contre plus de 31.000 en 2006, selon le rapport 2007 de la Cimade.

Parmi eux, le nombre de familles et d'enfants a augmenté : 154 couples ou parent seul et 242 enfants ont été placés en rétention en 2007 contre 97 adultes et 202 mineurs en 2006.

Plus de 30% des enfants étaient des bébés (jusqu'à 2 ans), 20% avaient entre 3 et 5 ans, 23% entre 6 et 10 ans et 21% entre 11 et 17 ans.

L'immense majorité des retenus sont des hommes (à plus de 92%) âgés d'environ 32 ans, et dont le temps de rétention moyen est de 10,17 jours.

La répartition hommes-femmes est relativement constante ces quatre dernières années, ces dernières représentant entre 7 et 9% des populations des CRA.

Des ressortissants de 159 nationalités, soit près de 80% des pays de la planète, ont séjourné au moins 24 heures dans un centre de rétention dont quatre Français... La Cimade attire l'attention sur les difficultés de communication en l'absence d'interprète et d'exercice des droits comme la demande d'asile qui doit être écrite en français.

Les principaux pays d'origine des retenus sont l'Algérie (12,50%), le Maroc (11,88%), la Turquie (7,62%), la Tunisie (7%), la Chine (5,66%), l'Inde (5,43%), le Mali (3,70%), l'Égypte (2,52%), le Pakistan (2,46%), le Sénégal (1,73%), l'Irak (1,62%), la Roumanie (1,61%).

La baisse spectaculaire du nombre de Roumains – qui l'année précédente représentaient 14% des retenus et 30% des reconduites effectives – est liée à l'entrée dans l'Union européenne de leur pays le 1er janvier 2007.

Pour autant, la « pression administrative a perduré, particulièrement contre les Roms : un grand nombre d'entre eux ont été renvoyés en Roumanie, sans passage par les CRA, par le biais du dispositif du "rapatriement humanitaire" », qui compte pour les statistiques de reconduites à la frontière.

Près de 40% des personnes en rétention ont été effectivement présentées à l'embarquement en vue de leur éloignement.

Les Algériens et les Marocains connaissent un taux de reconduite assez important (entre 40 et 50%) rendu possible par des accords diplomatiques entre la France et leur pays. Les Turcs sont aussi fortement reconduits, marque de la volonté des autorités d'Ankara de réadmettre leurs ressortissants.

[Source : AFP]

GRÈVE DES PLAGES

La présidente du tourisme Paris-IDF pour régulariser

La présidente du Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France, Henriette Zoughebi, s'est prononcée vendredi pour la "régularisation" des salariés sans-papiers de l'hôtellerie-restauration qui "contribuent au succès touristique" de la région.

"Ces milliers de travailleurs participent pleinement au développement économique de notre région", estime Mme Zoughebi. "Toutes et tous contribuent au succès touristique de l'Ile-de-France", ajoute-t-elle, dans un communiqué.

La présidente du Comité régional du tourisme propose de "procéder de toute urgence à la régularisation de tous ces salariés sans-papiers". Mme Zoughebi, qui est également conseillère régionale de gauche d'Ile-de-France, a rencontré vendredi des salariés grévistes sans-papiers dans un restaurant du Xe arrondissement de Paris, indique le communiqué du Comité régional du tourisme (CRT).

Elle estime aussi que "la question de leur reconnaissance sociale est (...) posée à l'ensemble de la chaîne du tourisme", et s'inscrit dans un débat plus large sur les difficultés de recrutement dans ces secteurs et la question des formations et des parcours.

[Source : AFP]

1ER MAI

Les sans-papiers manifestent

Un 1er mai pas comme les autres. Nombre de militants disent n'avoir jamais vu ça. Au lieu du traditionnel défilé nourri surtout des représentants d'organisations politiques en exil, kurdes, tamouls, ou autres, on aura vu cette fois les sans-papiers. De bout en bout de la manifestation, non seulement les cortèges des collectifs de sans-papiers, mais y compris les organisations syndicales, auront unanimement marché pour la cause des sans-papiers. "Avec ou sans-papiers, solidarité", scandaient les manifestants. Un seul regret : les organisations syndicales appelaient à la dispersion à Nation, et les collectifs de sans-papiers n'auraient pas pensé à prolonger jusqu'au camp de Vincennes, où une centaine de détenus engageaient une grève de la faim au même moment.

« Maintenant qu'on existe », manifester jeudi dans le cortège parisien du 1er mai aux côtés de milliers d'autres salariés français, « ça donne la force de continuer » déclarait à l'AFP Boubakar, arrivé du Sénégal en France il y a dix ans, en grève depuis la mi-avril pour obtenir ses papiers.

« On vivait caché, sans savoir quand on allait être débarqué par la police. C'est la jungle, on a la peur au ventre tous les jours », dit un autre sans-papiers, polyvalent dans une entreprise de nettoyage à Massy (Essonne), qui a osé manifester au grand jour pour la première fois de sa vie jeudi.

« J'ai 42 ans, j'ai ma vie ici depuis 10 ans. Je travaille, je paye mes cotisations, mes charges sociales, je respecte la loi », explique-t-il. Pour lui, cette grève et cette manifestation, c'est « le début du combat ». « Tous ceux qui travaillent doivent être régularisés. On a beaucoup d'espoir ».

« On bosse ici, on vit ici, on reste ici, régularisation, solidarité ! », scandent-ils, rythmés par quelques tams-tams, en tête du cortège CGT.

Au total, entre 4 et 5.000 sans-papiers se sont joints jeudi au défilé du 1er mai à Paris, selon les estimations de la CGT.

[Source : AFP]

VINCENNES

Les centres de rétention, « zones de non droit » à l'information

Depuis le lundi 28 avril, des « pensionnaires » du centre de rétention administratif (CRA) de Vincennes – une dizaine de personnes d'après l'AFP – ont entamé un mouvement de grève de la faim illimité. Les grévistes seraient, depuis le 1er mai, une centaine d'après d'autres sources essentiellement associatives (ce chiffre pourrait englober des retenus d'autres centres). [Non : il s'agissait bien du chiffre annoncé par les grévistes de la faim de Vincennes. QSP]

Ce n'est pas la première fois : le CRA de Vincennes, comme le dit pudiquement l'AFP, « est très régulièrement le théâtre de tensions ». La dernière grève de la faim date de février dernier. Mais comment savoir ce qui se passe dans ce centre (qui tient plus du pénitencier que de l'administratif), puisque aucune information n'en sort officiellement sans être « filtrée ». Les seuls contacts possibles sont les contacts téléphoniques : c'est le moyen qu'Acrimed a également utilisé. Aucun journaliste ne peut entrer dans le centre si ce n'est éventuellement sous forme de « visite guidée » par l'administration.

À leurs revendications de libération, de régularisation, de dédommagement pour préjudices subis, les grévistes ont ajouté cette dernière demande : « Faciliter l'accès du centre aux médias du peuple et aux médias privés pour une large couverture du mouvement ». Ils réclament donc l'accès aux médias pour pouvoir expliquer leur situation et le sens de leur combat. L'AFP, qui a consacré au moins une dépêche à cette grève, n'a pas relayé cette revendication

Les centres de rétention sont une « zone de non droit », comme disent les gouvernants... en parlant de certains quartier populaires. Ce sont, en particulier, des zones de non droit à l'information. Les retenus de ces centres, faut-il le rappeler, ne sont ni des bandits, ni des criminels. Il est inad-

missible qu'on occulte leurs conditions de vie : les règles de l'hygiène les plus élémentaires ne sont pas respectées ; pas plus que les droits de l'homme auxquels les grands médias se disent attachés.

Or ceux-ci non seulement ne sont guère mobilisés quand le droit d'informer est ainsi bafoué par les autorités politiques et administratives, mais, de plus, ils ne se sont pas empressés d'informer sur cette grève de la faim et ses raisons. D'après nos propres informations, seuls RFI, France Inter, l'AFP, *Le Parisien* et l'association de la presse panafricaine ont fait la démarche de téléphoner aux porte-parole du mouvement.

Pour l'instant peu d'articles sont parus dans la presse qui se contente de reprendre le rapide communiqué de l'AFP, comme on a pu le vérifier, le 3 mai, sur le site du *Figaro* et du *Nouvel Observateur*. Aucune des grandes chaînes généralistes n'a pris la peine d'entrer en contact avec les grévistes de Vincennes et aucun JT n'a donc évoqué leur mouvement. Il a juste été question, le 1er mai, de la régularisation de trois travailleurs sans-papier qui auraient été mis « à l'honneur » pour TF1 puisque l'un d'eux était en tête de la manifestation. « Ces salariés invisibles en temps normal » nous dit TF1 « sont sortis de l'ombre » nous dit France 2. Mais les « pensionnaires » de Vincennes, eux, ils n'existent toujours pas...

Dimanche après-midi, plusieurs centaines de personnes ont manifesté en soutien aux grévistes de la faim. Au moment où nous écrivons [2], nous n'avons relevé à ce sujet, qu'un bref article sur le site du *Nouvel Obs.com*. et une vidéo sur le site du *Parisien.fr*, tous deux mis en ligne respectivement le 5 mai au matin et le 4 mai au soir. Aucun JT, ni sur TF1, ni sur France 2, ni dans *Soir 3* n'a relayé cette information... En revanche, nous savons tout, dans ces mêmes JT, sur Benoîte la bergère qui a vu la Vierge et à qui on va devoir un nouveau Lourdes !

Lorsque des êtres humains, en dernière extrémité, recourent à la grève de la faim, s'imposent des souffrances et mettent leur vie en danger, c'est un acte de désespoir et un appel au secours. En relayant leur demande de

pouvoir s'exprimer dans les médias, Acrimed ne leur apporte qu'une aide bien modeste. Mais le silence enferme au moins autant que les briques ou le béton. Ne pas le dénoncer, ne pas chercher à passer outre, c'est accepter une intolérable atteinte à la liberté d'expression.

[Source : Acrimed]

BELGIQUE

Suicide d'un sans-papiers au camp de Merksplas

Ebenizer Folefack Sontsa s'est suicidé, jeudi, au centre fermé de Merksplas. Ce Camerounais de 32 ans s'est suicidé durant une pause, après son repas, dans des toilettes au moyen de draps. Il avait été placé en cellule d'isolement dimanche, selon son avocat, Me Alexis Deswaef.

L'homme avait fait l'objet d'une tentative d'expulsion samedi passé, au cours de laquelle il aurait subi, selon son avocat, des violences. Un policier aurait placé son genou contre le cou du Camerounais. Des traces de violences étaient apparentes, selon l'avocat, sur le cou et les jambes de son client.

Au cours de cette tentative d'expulsion, dans un avion de Brussels Airlines, un passager, Ngajui Fosso, qui devait rentrer à Douala a entendu les cris du Camerounais qu'on allait expulser. Il a alors expliqué à l'hôtesse qu'il ne « pouvait pas voyager dans ces conditions ». D'autres passagers auraient eux aussi protesté. Quelques minutes plus tard, M. Fosso et deux autres passagers ont été emmenés par des policiers et conduits dans une cellule de l'aéroport. M. Fosso n'a été libéré qu'une dizaine d'heures plus tard. Il est interdit de vol par la compagnie aérienne pendant six mois.

« M. Folefack n'a pas supporté la perspective d'une seconde tentative d'expulsion, prévue pour ce lundi 5 mai, et a mis fin à ses jours », a expliqué son avocat. Pour Me Alexis Deswaef, le gouvernement belge est responsable de la mort de son client.

M. Folefack était arrivé en Belgique en 2005. Il avait introduit une demande d'asile qui avait été refusée.

QSP

[Lire le témoignage de Ngajui Fosso sur le site du QSP : sanspapiers.info]

ÉTATS-UNIS

San Francisco, ville "sanctuaire" pour les immigrés clandestins

La ville de San Francisco est à l'origine d'une nouvelle campagne publicitaire s'adressant spécifiquement aux immigrés clandestins. Diffusé en plusieurs langues (anglais, espagnol, chinois, russe, vietnamien), son message est simple : ici, vous êtes en sécurité. Cette campagne, unique en son genre, prévoit la publication de brochures multilingues et l'émission sur les ondes radio de messages visant à assurer aux immigrés clandestins que la municipalité de San Francisco ne les dénoncera pas aux services fédéraux de l'immigration.

Selon le maire, Gavin Newsom, cette campagne s'inscrit dans la longue tradition de la ville de non-coopération avec les autorités de l'immigration et les autres organes fédéraux de contrôle. San Francisco a en effet voté une ordonnance dite "sanctuaire" en 1989. Reste qu'un peu de publicité ne fait pas de mal, estime son maire. « C'est une chose d'avoir une ordonnance, mais c'en est une autre de s'adresser directement aux gens concernés », explique-t-il.

La campagne vise à informer les immigrés qu'ils peuvent « accéder sans crainte » aux services publics tels que l'école, l'hôpital et, surtout, la police municipale, vis-à-vis de laquelle la méfiance des communautés immigrées a toujours été un problème chronique, à en croire les responsables locaux.

San Francisco n'est pas la seule ville sanctuaire pour les immigrés clandestins. New York, Detroit et Washington dissuadent également leurs policiers de faire appliquer la loi sur l'immigration. Mais l'annonce de cette campagne a tout de même plongé dans la consternation les groupes anti-immigration de Washington et de Californie, dont la plupart n'ont toujours pas digéré la décision de la ville, en 2007, d'accorder des cartes

d'identité à toute personne pouvant attester d'un lieu de résidence, et ce quel que soit son statut.

« J'imagine qu'on pouvait s'y attendre de la part d'une ville comme San Francisco », déplore Ira Mehlman, membre de la Fédération pour une réforme de l'immigration américaine (FAIR), une organisation basée à Washington qui milite pour un renforcement des contrôles. « Aujourd'hui, ils ne se contentent plus d'aider les gens à enfreindre la loi fédérale, ils en font la publicité. Je ne connais aucune autre ville désireuse d'attirer des immigrés clandestins. »

Selon Rick Oltman, responsable des relations publiques du mouvement Californians for Population Stabilization [Les Californiens pour une stabilisation de la population], une organisation basée à Santa Barbara, cette campagne pourrait être une véritable aubaine pour les autres villes de la région, qui devraient se vider de leurs populations immigrées. « Les seuls perdants, dans cette affaire, seront les habitants de San Francisco, qui ne supporteront plus ce que leur ville sera devenue d'ici deux à cinq ans, une fois que les immigrés clandestins seront arrivés en masse », dit Oltman. Pour lui, les sans-papiers ont un impact négatif sur la criminalité, l'éducation, la santé et l'environnement.

Le maire de San Francisco indique, pour sa part, que l'objectif de cette campagne est moins de favoriser l'immigration clandestine que de proposer un regard neuf sur la réalité de l'immigration. « Nous ne sommes pas contre des réformes de bon sens, explique-t-il, mais nous faisons de notre mieux pour inciter [les immigrés clandestins] à signaler les crimes quand ils en sont témoins et à scolariser leurs enfants quand ils en ont. »

[Source : *New York Times*]

1ER MAI

Manifestations de sans-papiers aux États-Unis

Des nombreux manifestants étaient attendus jeudi dans les rues de grandes villes aux États-Unis pour demander une nouvelle fois une réforme des lois en faveur des quelque 12 millions d'immigrés illégaux qui vivent dans le pays.

À Los Angeles, où la moitié de la population est d'origine hispanique, la police se préparait à un rassemblement de plusieurs dizaines de milliers de personnes, un an après qu'une marche similaire a été marquée par des violences entre forces de l'ordre et manifestants.

Les défenseurs des droits des immigrés espèrent que ces manifestations, prévues dans une douzaine d'autres villes, dont New York, Washington, Chicago et Miami attireront l'attention sur la question de la réforme des lois fédérales sur l'immigration, afin d'offrir aux clandestins la possibilité de devenir citoyens américains.

Les organisateurs de la manifestation de Los Angeles ont dit attendre dans jusqu'à 100.000 personnes, bien moins que le million de manifestants descendus dans la rue en 2006.

Le dirigeant de l'organisation Latino Movement USA, Jose Gutierrez, a affirmé à l'AFP que ces manifestations serviraient de porte-voix aux millions de clandestins vivant et travaillant aux États-Unis.

« Il est impératif de faire entendre la voix des plus de 12 millions de travailleurs sans papiers », a-t-il dit : « tous les jours, des familles sont séparées à cause de raids » menés par les autorités.

[Source : AFP]

POUR PARTICIPER À

LA TÉLÉ DES SANS-PAPIERS

VOUS POUVEZ VENIR,

TOUS LES MARDIS,

À 19 HEURES,

20, RUE LÉON, 75018 PARIS

MÉTRO CHATEAU-ROUGE

Les Rroms abusés par l'Anaem

Il faut savoir comment le ministre de l'immigration achète, grâce à l'Anaem, plusieurs milliers de « retours au pays » pour atteindre ses quotas. Depuis quelques mois, l'Anaem recrute dans les bidonvilles où des familles rroms roumaines et bulgares sont contraintes de trouver un abri. Le discours est simple : « *retournez dans votre pays, nous paierons votre voyage de retour, nous vous donnerons de l'argent et nous vous aiderons à votre arrivée.* »

Déclarer, comme le fait l'Anaem, que les familles sont volontaires pour rentrer en Roumanie en donnant pour preuve l'existence d'une liste d'attentes pour les retours est une manière de dissimuler la vérité. Si les coups de filet précipités comme à Bondy en octobre 2007 semblent avoir cessé, les opérations de retour soit-disant volontaire sont toujours coordonnées avec des opérations policières d'expulsion.

En réalité, le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité Nationale a mis en place un système pervers.

Des familles rroms installées, pour certaines, en France depuis quelques années, qui y ont établi des liens (scolarisation des enfants, emplois, suivi médical...), rompent ces liens pour retourner en Roumanie et bénéficier de cette somme.

Qui plus est, si le système géré par l'Anaem avait pour objectif de diminuer le nombre de personnes présentes en France, il est un échec. Ainsi des familles très pauvres en Roumanie ont eu connaissance de cette opportunité et arrivent en France pour bénéficier de la prime de l'Anaem, qui représente pour elles un pactole. Certaines personnes n'hésitent pas à quitter leur emploi et interrompre la scolarisation des enfants. Qu'on ne se méprenne pas : les Rroms n'abusent pas du système, c'est bien le système qui abuse les Rroms, en les utilisant pour augmenter les chiffres des expul-

sions, au mépris de l'errance ainsi générée et de ses conséquences sur la vie de ces familles.

En effet, au regard de la situation socio-économique en Roumanie, l'argent promis est très attractif : 300 euros par adulte et 100 euros par enfant. Une famille peut ainsi toucher jusqu'à 1000 euros. En mars 2008, le salaire moyen en Roumanie est de 194 euros par mois et un salaire minimum devrait être fixé à 137 euros. Le taux de chômage des Rroms dépasse encore les 70 % dans certaines régions. La tentation est alors grande pour des familles qui ne disposent que de faibles revenus.

Ces aides au retour sont d'autant plus absurdes qu'en tant que ressortissants européens, les Rroms peuvent revenir quand ils le souhaitent. Ce système permet donc le cas échéant, à une même famille de bénéficier de plusieurs retours successifs et être comptabilisée plusieurs fois dans les quotas. C'est ainsi que le Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement fait du chiffre, uniquement du chiffre. Le Collectif Romeurope dénonce l'hypocrisie à toutes les étapes de ce système pervers qui instrumentalise les Rroms et déstabilise ceux qui, en Roumanie ou en France, ont commencé à trouver quelques points d'ancrage. Les moyens financiers doivent être orientés vers un accueil digne et durable dans notre pays pour les Rroms qui le souhaitent, sans discrimination envers des ressortissants européens. À cette fin, le cadre législatif et administratif doit être modifié, notamment pour lever les entraves existantes dans l'accès au logement et à l'emploi.

Lors de la venue du Premier ministre roumain en France, Romeurope souhaite que les deux Gouvernements décident enfin des mesures concrètes pour permettre aux Rroms une réelle insertion dans le pays de leur choix.

[Source : Collectif Romeurope]

**Le Quotidien des Sans-Papiers
c'est aussi sur internet
<http://sans-papiers.info>**

Salarié en CDI, marié à une française, menacé d'expulsion !

Monsieur Hammani, salarié d'une entreprise du bâtiment à Nîmes, en CDI depuis quatre ans, a été arrêté au cours d'un contrôle routier alors qu'il se rendait sur son lieu de travail. En juin 2007, la Préfecture du Gard ne lui a pas renouvelé son titre de séjour alors qu'il en possédait un depuis son mariage avec une Française en 2004. Devant les difficultés rencontrées pour louer un logement, le studio dans lequel il vivait avec sa femme et les trois enfants de celle-ci a été loué au nom de jeune fille de sa femme. Cette situation a éveillé les soupçons de la préfecture du Gard qui a décidé de ne pas renouveler le titre de séjour de Mr Hammani.

Retenu au Canet depuis le 29 avril, M. Hammani est en grève de la faim depuis le 1er mai pour faire valoir ses droits.

[Source : RESF 13]

Soutien à Kamel Zaïr, en rétention au centre du Canet

De nouveau la préfecture s'attaque aux familles de sans-papiers. Profitant du pont du 8 mai, elle veut expulser samedi au plus tard semble-t-il, un père de famille de deux enfants scolarisés à Marseille, enfermé en ce moment dans le camp de rétention du Canet.

Kamel Zaïr, Tunisien est en France depuis quatre ans. C'étaient ses petits boulots qui faisaient vivre la famille. Des enfants ont droit à leurs deux parents. C'est encore une famille qui est dans la peine et qui va être déchirée. Tenons nous prêts à intervenir.

[Source : RESF 13]

Les enseignants et le "devoir de réserve" ...

Les enseignants sont l'objet pressions pour qu'ils renoncent à leur interventions citoyennes en faveur des familles sans-papiers.

Récemment, une Inspectrice de l'Éducation Nationale a rappelé dans un mail adressé aux enseignants d'une école concernée par un problème d'expulsion de parents d'élèves immigrés, leur "devoir de réserve". Il y est dit entre autres : « *vous êtes soumis au devoir de réserve... face aux décisions prises par des organismes d'état concernant la situation de X, vous devez conserver la plus grande neutralité... Je vous demande de bien vouloir ne répondre à aucune demande d'associations ou de comités de soutien... En tant que professionnels, vous ne pouvez vous positionner contre des décisions qui échappent à notre institution... Vous veillerez à conserver la plus grande réserve vis à vis des médias...* »

Nous tenons à affirmer avec la plus grande fermeté que les injonctions de cette inspectrice n'ont aucun fondement juridique. Certes, dans un passé lointain (début du XXème), les fonctionnaires n'avaient pas le droit de se syndiquer, ni de s'exprimer publiquement. Les dispositions relatives à ce devoir de réserve restent inscrites dans les textes, mais elles ont été corrigées par celles concernant le droit d'expression et d'organisation des fonctionnaires. En effet, et ce depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, les fonctionnaires ont les mêmes droits d'expression que les autres citoyens. Cette liberté d'expression est garantie par la constitution et leur permet de critiquer librement la politique du gouvernement dans les limites prévues par la loi (diffamation, injures...)

Au sujet du problème d'expulsion cité par cette inspectrice, les enseignants, y compris le directeur, peuvent s'exprimer, adhérer à des associations, s'associer à des actions, s'adresser à la presse, autant qu'ils le veulent. Ils peuvent le faire publiquement. Ils

peuvent même faire savoir qu'ils sont enseignants dans l'école concernée. La seule chose qui leur est interdite, c'est d'engager l'Éducation Nationale par leur prise de position en la liant à leur fonction. Par exemple, il ne peuvent pas dire : « *en tant que directeur (ou enseignant), je ne peux que dénoncer la décision d'expulser M. X* », car cela pourrait signifier que l'Éducation Nationale est opposée à la décision en question. Mais ils peuvent dire : « *je suis directeur de telle école où un papa immigré risque l'expulsion. En tant que citoyen, je suis choqué par une telle mesure et je la dénonce.* »

Nous ne devons surtout pas nous laisser intimider par de telles injonctions qui montrent surtout une méconnaissance de la législation de la part de leurs auteurs. Toute la jurisprudence va dans le même sens : la liberté d'expression est reconnue pour tous les citoyens. Cette liberté peut, dans certaines conditions et pour certaines personnes être limitée : les Inspecteurs, les principaux, les proviseurs, qui sont des fonctionnaires d'autorité, sont effectivement tenus à une obligation de réserve sur certaines questions relevant de l'exercice de leur fonction (leur droit de grève est par ailleurs restreint). Mais ce n'est pas le cas des enseignants, ni des directeurs d'école.

Il se peut qu'un jour, un gouvernement revienne sur ces libertés fondamentales. Mais, fort heureusement, nous n'en sommes pas encore là. Alors, comme le dit le Canard Enchaîné à propos de la liberté de la presse : « *elle ne s'use que si l'on ne s'en sert pas* ».

[Source : Snuipp FSU]

RESF SUR FRÉQUENCE PARIS PLURIELLE
EN DIRECT SUR 106.3 EN RÉGION
PARISIENNE ET PARTOUT DANS LE
MONDE SUR [HTTP://WWW.RFPP.NET](http://www.rfpp.net) LE
MERCREDI DE 15 H À 16 H

Il est possible de mettre en ligne, sur le site, des émissions provenant d'autres radios ainsi que des reportages

Tous les collectifs sont donc, selon l'actualité, invités à passer à l'antenne. Pour réagir ou nous signaler toute info, mailer à : resf.fpp@gmail.com

7 mai : émission en grande partie enregistrée sur les lieux d'occupation, au chantier rue de Xaintrailles et au café-restaurant Charly Berdy.

La semaine prochaine : la "Directive de la honte", avec la Cimade.

Arrestation d'un militant pendant une manifestation !

Hier Mercredi 7 mai, le Réseau Education Sans Frontières organisait un rassemblement-concert devant le Centre de Rétention Administrative (CRA) de Nîmes, dans le cadre de journée européenne contre la "directive de la honte". Un tel rassemblement avait lieu en parallèle dans toute l'Europe contre les centres de rétention et les projets d'allongement à 18 mois des temps légaux de rétention.

Nous étions joyeusement accompagnés de militants venus d'Avignon. Nous faisons le maximum de bruit pour être entendus des retenus à l'intérieur (ce qui est extrêmement difficile, vu l'isolement des locaux) et les passants en voiture étaient nombreux à collaborer avec leur klaxons.

Il s'agit pour RESF de rappeler l'existence, qui se voudrait discrète, de ces Centres de rétention administrative, ces "camps de la honte".

Pendant que nous étions présents, une femme avec trois enfants ont été incarcérés, devant nous. Elle rejoignait une autre famille avec elle aussi trois enfants. Régulièrement des enfants sont enfermés dans les CRA, au mépris total de la « Déclaration Universelle des Droits des Enfants » qui engage notre République. La colère d'un militant s'est alors exprimée par une inscription sur le mur du Centre : "Non au Centre de la Honte" et "Fermeture du Centre de Rétention".

Cinq voitures de police et quatre motards sont immédiatement arrivés, et on procéda à l'arrestation brutale du porteur de l'auteur de l'inscription. Soulignons que cette intervention policière s'est produite en présence d'enfants parmi des militants pacifiques.

Michel a été emmené à l'Hôtel de Police de Nîmes et les membres de RESF présents se sont rassemblés à proximité, pour manifester leur soutien. De nombreux mels, faxes et coups de téléphone ont exprimé notre protestation, et Michel a rapidement été libéré.

[Source : RESF-Gard]